



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2020**



ÉDITORIAL



2020 fut une année exceptionnelle à plus d'un titre : les élections municipales et communautaires d'abord, qui ont profondément renouvelé l'assemblée de la Communauté et les conseils de nos communes, et la crise sanitaire, bien sûr, qui a mis le monde, la France, et notre territoire, à l'arrêt, puis au ralenti.

Cependant, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine n'est pas restée inactive et a su prendre toute sa part dans ce combat par des actions économiques (baisse de la CFE, fonds de solidarité, mesures fiscales...), des actions d'accompagnement (réorientation des missions de l'Atelier à destination des entrepreneurs, mise en relation d'entreprises avec l'hôpital de Melun, implantation d'une plateforme médicale téléphonique dans les locaux de la Communauté pour orienter les potentiels malades...), et des actions sociales (réorganisation de l'action du Programme de Réussite Éducative afin d'assurer la continuité éducative, distribution de masques à l'ensemble des habitants du territoire, financement de tests, installation de centres de dépistage...).

Grâce à une gestion saine et rigoureuse des finances de la Communauté, et malgré 95 millions d'euros d'investissements entre 2014 et 2020 (+ 40 % par rapport au mandat précédent), Melun Val de Seine a parfaitement résisté aux soubresauts de 2020.

Comme le montre ce rapport d'activités 2020, l'Agglomération a su poursuivre son action, en dépit des contraintes, en matière de développement économique, d'aménagement, d'enseignement supérieur, de mobilité, de tourisme, de sécurité...

Et pour 2021, Melun Val de Seine saura être au rendez-vous des défis de notre agglomération grâce au projet de territoire qui fixera, une fois adopté, le cap pour les 10 prochaines années.

Louis Vogel
Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
Maire de Melun
Conseiller régional d'Île-de-France

20 COMMUNES

Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Limoges-Fourches, Lissy, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière, Voisenon.

155 km²



131 294 habitants



4 266 étudiants

(chiffres 2019)



50 168 emplois*



54 046 ménages*



59 659 logements*



15 011 établissements



Desservie par A5 et A6



1/3 d'espaces verts



44 km de berges de Seine



SOMMAIRE

◇ Édito	02
◇ Les élus communautaires	05
◇ Retour en images	12
◇ Crise sanitaire - Covid-19	14
◇ Projet de territoire	17
◇ Développement économique	18
◇ Aménagement et urbanisme	22
◇ Habitat	26
◇ Mobilité	28
◇ Tourisme	32
◇ Politique de la Ville et Insertion	34
◇ Sécurité et prévention de la délinquance	38
◇ Enseignement supérieur	42
◇ Université Inter-Âges	44
◇ Culture	46
◇ Sport	48
◇ Eau potable	52
◇ Assainissement	54
◇ Déchets - GEMAPI	56
◇ Fonds européens	58
◇ Les comptes administratifs	61
◇ Les services administratifs	69



MELUN VAL DE SEINE

LES ÉLUS
COMMUNAUTAIRES

BUREAU COMMUNAUTAIRE



Louis Vogel
Président



Gilles Battail
1^{er} Vice-Président
Aménagement
de l'espace
communautaire



Franck Vernin
2^e-1^{er} Vice-Président
Schéma directeur des liaisons
douce, Collecte et traitement des
déchets ménagers et Assimilés.
Orientation en matière
de la politique sportive



Françoise Lefebvre
3^e Vice-Présidente
Environnement
et cadre de vie



Pierre Yvroud
4^e Vice-Président
Assainissement
des eaux usées,
gestion des eaux
pluviales urbaines



Henri De Meyrignac
5^e Vice-Président
Orientation
et mise en œuvre
de la politique
culturelle



Philippe Charpentier
6^e Vice-Président
Eau potable,
stratégie de la GEMAPI
(Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention
des Inondations)



Kadir Mebarek
7^e Vice-Président
Finances,
Politique de la ville,
Santé



Christian Hus
8^e Vice-Président
Zone d'activités de
Villaroche



Thierry Segura
9^e Vice-Président
Patrimoine communautaire,
voirie et stationnement
d'intérêt communautaire.
Pilotage et Mise en œuvre
du projet de territoire.
Développement numérique,
systèmes d'information
mutualisés



Willy Delporte
10^e Vice-Président
Déclinaison
des actions
de la stratégie,
mises en œuvre par
l'Office de Tourisme



Lionel Walker
11^e Vice-Président
Promotion
et attractivité
touristique



Véronique Chagnat
12^e Vice-Présidente
Programme de Réussite
Éducative, Cités
Éducatives et Plan de
Persévérance Scolaire



Julien Aguin
13^e Vice-Président
Développement
économique



Olivier Delmer
14^e Vice-Président
Politique en matière
d'équilibre social de
l'habitat sur le territoire
communautaire



Alain Truchon
15^e Vice-Président
Politique en matière
d'accueil des gens du
voyage, mise en œuvre
de la mutualisation



Henri Mellier
1^{er} Conseiller délégué
Fonds Européens,
transferts de
compétences



Serge Durand
2^e Conseiller délégué
Conseil Intercommunal de la
Sécurité et de la Prévention
de la Délinquance (CISPD).
Suivi de l'aménagement de
l'espace communautaire



Séverine Félix-Boron
3^e Conseillère
déléguée
Mise en œuvre
du Schéma directeur
des liaisons douces



Noël Boursin
4^e Conseiller délégué
Mise en œuvre de la
politique sportive



Bernard de Saint-Michel
5^e Conseiller délégué
Transports urbains, dialogue
social avec le personnel
communautaire



Pascale Gomes
6^e Conseillère
déléguée
Contrat Local de Santé



Patricia Charretier
7^e Conseillère
déléguée
Politique de la ville



Thierry Flesch
8^e Conseiller délégué
Mise en oeuvre
de la GEMAPI
(Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention
des Inondations)



Jean-Claude Lecinse
9^e Conseiller délégué
Accessibilité



Michel Robert
10^e Conseiller délégué
Pôle d'échange
multimodal, Mobilités
actives et intermodalité



Denis Didierlaurent
11^e Conseiller délégué
Politique de la ville



Sylvain Jonnet
12^e Conseiller délégué
Élaboration et révision
des opérations
d'aménagement urbain



Fatima Aberkane-
Joudani
13^e Conseillère déléguée
Zones d'activités
économiques (hors Villaroche)



Josée Argentin
14^e Conseillère déléguée
Mise en oeuvre du
PCAET (Plan Climat-Air-
Énergie Territorial)



Régis Dagron
15^e Conseiller délégué
Commandes publiques

BUREAU COMMUNAUTAIRE

MELUN : 21 DÉLÉGUÉS

Louis VOGEL (Maire)

Aude ROUFFET, Guillaume DEZERT, Semra KILIC, Michel ROBERT, Marie-Hélène GRANGE, Kadir MEBAREK, Brigitte TIXIER, Noël BOURSIN, Aude LUQUET, Henri MELLIER, Pascale GOMES, Christopher DOMBA, Catherine STENTELAIRE, Mourad SALAH, Odile RAZÉ, Ségolène DURAND, Michaël GUION, Bénédicte MONVILLE, Arnaud SAINT-MARTIN, Djamila SMAALI-PAILLE.

LE MÉE-SUR-SEINE : 11 DÉLÉGUÉS

Franck VERNIN (Maire)

Nadia DIOP, Serge DURAND, Ouda BERRADIA, Denis DIDIERLAURENT, Jocelyne BAK, Christian GENET, Michèle EULER, Hamza ELHIYANI, Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, Robert SAMYN.

DAMMARIE-LÈS-LYS : 11 DÉLÉGUÉS

Gilles BATAIL (Maire)

Patricia CHARRETIER, Paulo PAIXAO, Sylvie PAGES, Dominique MARC, Natacha MOUSSARD, Sylvain JONNET, Nadine LANGLOIS, Khaled LAOUITI, Wilfried DESCOLIS, Vincent BENOIST.

SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY : 7 DÉLÉGUÉS

Séverine FELIX-BORON (Maire)

Lionel WALKER, Sonia DA SILVA, Zine-Eddine M'JATI, Laura CAETANO, Jérôme GUYARD, Romaric BRUIANT.

VAUX-LE-PÉNIL : 5 DÉLÉGUÉS

Henri DE MEYRIGNAC (Maire)

Fatima ABERKANE-JOUDANI, Julien GUERIN, Patricia ROUCHON, Nathalie BEAULNES-SERENI.

BOISSISE-LE-ROI : 2 DÉLÉGUÉS

Véronique CHAGNAT (Maire)

Jacky SEIGNANT.

LA ROCHETTE : 2 DÉLÉGUÉS

Pierre YVROUD (Maire)

Christelle BLAT.

PRINGY : 2 DÉLÉGUÉS

Thierry FLESCHE, Marylin RAYBAUD.

LIVRY-SUR-SEINE : 1 DÉLÉGUÉ

Régis DAGRON (Maire)

Esther DECANTE (suppléante).

SEINE-PORT : 1 DÉLÉGUÉ

Bernard de SAINT-MICHEL,
Carmela AMBROSELLI (suppléante).

RUBELLES : 1 DÉLÉGUÉ

Françoise LEFEBVRE (Maire)

Rémy ZENDRON (suppléant).



VOISENON : 1 DÉLÉGUÉ

Julien AGUIN (Maire)

Frédérique SAUVAUT (suppléante).

BOISSISE-LA-BERTRAND : 1 DÉLÉGUÉ

Olivier DELMER (Maire)

Elisabeth LONGUEVILLE (suppléante).

MONTEREAU-SUR-LE-JARD : 1 DÉLÉGUÉ

Christian HUS (Maire)

Marion DE PAIX DE COEUR (suppléante).

SAINT-GERMAIN-LAXIS : 1 DÉLÉGUÉ

Willy DELPORTE (Maire)

Catherine PUEL (suppléante).

BOISSETTES : 1 DÉLÉGUÉ

Thierry SEGURA (Maire)

Jean-Paul ANGLADE (suppléant).

MAINCY : 1 DÉLÉGUÉ

Josée ARGENTIN

Jean-Charles DE VOGÜE (suppléant).

LISSY : 1 DÉLÉGUÉ

Jean-Claude LECINSE (Maire)

André BADER (suppléant).

LIMOGES-FOURCHES : 1 DÉLÉGUÉ

Philippe CHARPENTIER (Maire)

Valérie LECONTE (suppléante).

VILLIERS-EN-BIÈRE : 1 DÉLÉGUÉ

Alain TRUCHON (Maire)

Philippe DOTHEE (suppléant).



© CAMVS

MELUN VAL DE SEINE

LES ACTIONS ET FAITS MARQUANTS

CRISE SANITAIRE COVID-19

LA COMMUNAUTÉ SUR LE FRONT DU COVID-19

Entre continuité du service public et gestion de la crise, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a fait face à la pandémie de la Covid-19. Elle a mis en place des solutions d'accompagnement et d'aide des entreprises du territoire, des personnels soignants, des habitants et des usagers, pendant et après les confinements.

LA COMMUNAUTÉ AU CÔTÉ DES ENTREPRISES

Dès le début du confinement, le service développement économique a multiplié les contacts avec les entreprises du territoire pour connaître leurs difficultés, leurs besoins (en matériel de protection par exemple), les informer des différentes aides possibles.

À partir d'avril 2020, la Communauté a mis en place **un guichet unique** pour les entreprises, en s'appuyant sur les trois sites de l'Atelier (à Dammarie-lès-Lys, Melun et Le Mée-sur-Seine). Sa mission était d'accueillir les entreprises, les orienter vers les aides dont elles pouvaient bénéficier et les accompagner dans leurs démarches. Ce dispositif qui a été prolongé durant l'automne a accompagné une cinquantaine d'entrepreneurs.

La Communauté a également activé **des mesures d'ordre fiscal et financières** :

- Baisse des cotisations minimales de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) à leur plancher pour alléger l'impôt des TPE et des PME, soit un coût de près d'1 million d'euros pour la Communauté en 2021.
- Le dégrèvement des 2/3 de la CFE des entreprises du tourisme, applicable dès 2020.
- Sa participation au Fonds Résilience créé par la Région permettant aux entreprises de bénéficier d'avances de trésorerie. Une quarantaine d'entreprises du territoire a pu percevoir cette aide. Coût pour l'Agglomération 207 000 €.



© CAMVS

- Un report de deux loyers proposé aux locataires de l'hôtel des artisans, durant le premier confinement.
- Réduction de la redevance spéciale de collecte et de traitement des déchets des entreprises équivalente à 3 mois.

LA COMMUNAUTÉ EN SOUTIEN DES SOIGNANTS

Dès le 6 avril, la Communauté **a mis à disposition des locaux** permettant aux soignants d'assurer une permanence téléphonique et repérer les cas de Covid 19 potentiels. En fonction du diagnostic, les patients étaient orientés vers un centre ambulatoire à Le Mée-sur-Seine.

La Communauté a mis en relation des professionnels du territoire qui souhaitaient **faire des dons de matériel**, avec des soignants. Le Santépôle de Melun, hôpital de référence de la Covid-19 en Seine-et-Marne, a ainsi reçu des gants, des masques, des visières, des blouses...

La Communauté **a également loué un local** qu'elle a mis à disposition de l'Agence Régionale de Santé, avenue du Général Leclerc à Dammarie-lès-Lys, pour lui permettre d'ouvrir un centre de dépistage Covid-19.

LA COMMUNAUTÉ AUPRÈS DES JEUNES ET DE LEURS FAMILLES

Durant les périodes de confinement, la Communauté a su maintenir **la continuité éducative du Programme de Réussite Éducative (PRE)** auprès des enfants et des familles, grâce à la diffusion d'ateliers en vidéo et la mise en place d'un tableau en ligne (ou Padlet) permettant de partager des ressources éducatives pour les maternelles, les primaires, les collégiens et les lycéens. **Les référents de parcours qui composent l'équipe du PRE ont gardé le lien** durant toute la durée du confinement (et après) grâce à des rendez-vous téléphoniques réguliers avec les familles.

Pour accompagner certains étudiants démunis face à cette situation et lutter contre la fracture numérique, la Communauté **a offert 30 ordinateurs à des étudiants** en Droit, Économie ou Administration économique et sociale de Paris II Panthéon-Assas qui avaient été sélectionnés par l'université sur des critères sociaux, souvent boursiers.

LA COMMUNAUTÉ AUPRÈS DES HABITANTS ET DES USAGERS

Au début de la pandémie, dans une période de pénurie des matériels de protection contre le virus, la Communauté **a diffusé 158 000 masques** auprès des habitants par l'intermédiaire des communes.

Durant toute la période de confinement, la Communauté **a maintenu les services publics** qui relèvent de sa compétence : collecte des déchets, production d'eau potable, assainissement... Une mobilisation de tous les instants a été nécessaire avec ses partenaires et ses prestataires : la Police de l'eau, le Département, les délégataires eaux potables, les Syndicats de collecte et de traitement des déchets...

CRISE SANITAIRE COVID-19

Pendant le confinement, **l'offre de transport** sur l'agglomération a été réduite tout en maintenant un service optimal, notamment pour les soignants.

La Communauté a par ailleurs étudié avec les communes **l'aménagement de liaisons douces provisoires** pour favoriser l'usage du vélo sur son territoire et éviter le report massif vers la voiture particulière. Plusieurs coronapistes ont ainsi été réalisées, à Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine et Melun.

Dans le champ de la sécurité, **la Police Intercommunale des Transports a été fortement mobilisée**, à partir du 17 mars, pour faire respecter le confinement. En période de déconfinement, elle a continué de sécuriser les abords de la gare de Melun, en plus des contrôles des attestations de déplacement.

À la faveur de l'été, dans un désert culturel de plusieurs mois, **la Communauté a pu maintenir plusieurs séances de cinéma plein air**, en accord avec les communes ; certaines séances ont été décalées à fin août/début septembre, à Melun, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys, Rubelles, Seine-Port et Vaux-le-Pénil. Avec succès.

Parallèlement, elle a mis en place, avec les communes concernées, **une procédure sans précédent de remboursement des billets** pour les spectacles qui avaient été annulés.

Comme de nombreux secteurs d'activités, l'Université Inter-Âges Melun Val de Seine a très vite réagi après l'instauration du premier confinement en proposant **des activités en visioconférence aux étudiants**.

© fotolia



PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire définira les orientations stratégiques de la Communauté sur les 10 prochaines années, dans ses différents domaines d'intervention : développement économique, aménagement et urbanisme, transport et logement, environnement et gestion des ressources, habitat, culture, sport... Il donnera ainsi du sens et de la visibilité à l'action communautaire.

Le projet de territoire renforcera également l'identité communautaire et rassemblera les acteurs du territoire – acteurs économiques, partenaires institutionnels, habitants... - dans une démarche partagée.

DU DIAGNOSTIC AU PROJET

D'octobre à décembre 2020, les services de la Communauté ont réalisé un diagnostic en s'appuyant sur les études qui avaient été menées au fil des années. Il a permis de faire ressortir les forces et les faiblesses de l'Agglomération ; quelle est son attractivité économique, quel cadre de vie, quel environnement propose-t-elle à ses habitants ? Qu'offre-t-elle en matière de santé, de formation et d'insertion, d'habitat ?

À partir de ce diagnostic, **les élus ont défini les enjeux que la Communauté devait, selon eux, relever dans les différents domaines où elle agit**. Pour exemple, en matière d'attractivité économique et de développement, ils ont identifié six priorités comme accompagner et renforcer la dynamique entrepreneuriale, développer l'offre d'hébergement touristique ou bien encore favoriser une mobilité qui soit à la fois durable et performante.

LES PERSPECTIVES 2021

Après avoir validé les orientations du projet de territoire (en février 2021), **les élus municipaux, communautaires et non communautaires, se sont réunis dans différents groupes de travail pour bâtir un plan d'actions**. Au total, cette réflexion a nécessité la tenue d'une cinquantaine de réunions, de mars à juin.

Après le travail des élus s'ouvrira **une période de concertation des conseils municipaux et des habitants**. Ces derniers seront invités à s'exprimer sur le projet de territoire et sur les actions proposées et à les enrichir en utilisant une plateforme participative et en participant à des réunions publiques.

Le projet de territoire fera ensuite l'objet d'un vote lors d'un Conseil communautaire qui se déroulera fin 2021 ou début 2022.

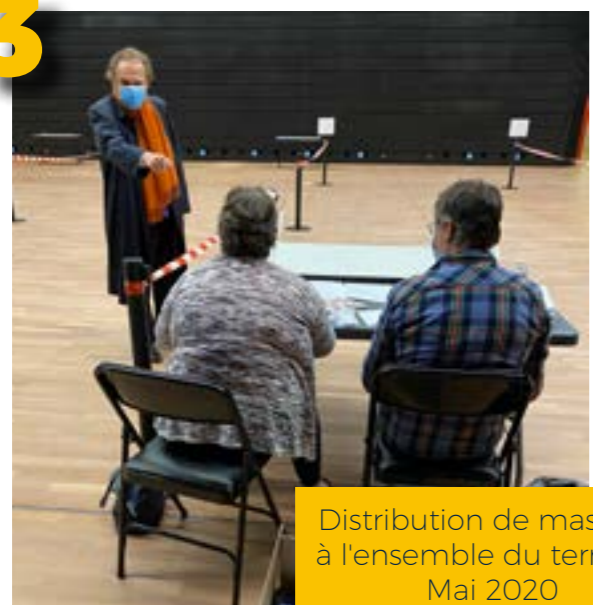
RETOUR EN IMAGES



1
Remise du premier vélo Mélivélo - Février 2020
Lire p. 29



2
Ouverture du 3^{ème} site de l'Atelier à Le Mée-sur-Seine
Mars 2020



3
Distribution de masques à l'ensemble du territoire
Mai 2020



4
Installation du nouveau Conseil communautaire
Juillet 2020



5
La Nuit des Entrepreneurs
Septembre 2020



6
Visite ministérielle à la Cité Éducative Plateau de Corbeil/Plein-Ciel, Octobre 2020 - Lire p. 34



7
Lancement du Bus de la Réussite Éducative
Novembre 2020



8
Dons d'ordinateurs à des étudiants de Paris II Panthéon-Assas
Décembre 2020

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté intervient en faveur du développement économique du territoire à travers différents leviers :

- Études, création, aménagement, entretien et gestion de parcs d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales.

- Développement et soutien aux filières économiques, telles que l'aéronautique et l'innovation alimentaire.

- Accueil et accompagnement des entreprises : implantation sur le territoire, qualification des besoins et des projets des entreprises, accompagnement à l'innovation et à l'exportation, accompagnement à la création d'entreprises en relation avec les chambres consulaires, réalisation d'offres immobilières répondant aux besoins des entreprises (pôle de service, hôtel d'artisans...).

- Animation du tissu économique : mise en synergie et organisation de rencontres entre les entreprises et les partenaires locaux, les acteurs de l'emploi, de l'économie et des experts, organisation d'évènements en partenariat avec les réseaux d'entreprises.

- Analyse et information sur le territoire : analyse du tissu économique, de l'emploi et de la fiscalité dans le cadre de l'Observatoire.

- Promotion du territoire : réalisation d'outils de promotion du territoire et de ses entreprises, participation à des salons.

+ de détails sur la compétence Développement économique de la Communauté sur melunvaldeSeine.fr et sur yourbusinessinmelun.com

EN CHIFFRES



Signature d'une promesse de vente concernant le lot A sur le Tertre de Montereau, en vue de l'implantation d'une entreprise créatrice de 2 000 emplois.



Injection de 578 000 € dans l'économie locale grâce au Fonds de résilience, représentant un montant moyen de 13 754 € par dossier.



3 nouveaux prospects pour la ZAE des Près d'Andy à Saint-Germain-Laxis.



© CAMVS

LES FAITS MARQUANTS

UNE ACTIVITÉ IMPACTÉE PAR LA PANDÉMIE

L'année 2020 a été principalement marquée par les mesures de soutien à l'économie du territoire de Melun Val de Seine, dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19 : mise en place d'un guichet unique pour les entreprises, participation au Fonds de Résilience, mesures fiscales... (Plus de détails en page 14).

UNE INTERVENTION SOUTENUE SUR L'OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DU TERRITOIRE



La Communauté a poursuivi la promotion des ZAE de l'agglomération : le Tertre de Montereau et le Marché des Grais sur le pôle d'activités de Paris\ Villaroche, la Mare aux Loups à Saint-Fargeau-Ponthierry, le parc d'activités artisanales Les Près d'Andy à Saint-Germain-Laxis.

Le travail d'études en vue de développer le foncier à vocation économique a également été poursuivi sur les communes de Vaux-le-Pénil, La Rochette et Saint-Fargeau-Ponthierry.

Ses investigations ont porté leurs fruits avec l'obtention de l'aide de la Région Île-de-France dans le cadre d'un appel à projets et la préparation d'une candidature au « Fonds Fiches » étatique, en étroite collaboration avec Aménagement 77 et la SPL Melun Val de Seine.

Une première phase de l'étude concernant la stratégie de développement économique de la Communauté a été finalisée. Elle a notamment intégré un diagnostic sur les outils du type incubateur/pépinière/hôtel d'entreprises dédiés aux créateurs d'entreprises.

UNE DEMANDE ACCRUE SUR LES PRÈS D'ANDY

L'année 2020 a été marquée par une demande accrue sur les surfaces proposées sur le parc d'activités Les Près d'Andy, à Saint-Germain-Laxis.

Elle a abouti au lancement de la construction du bâtiment de la société SPG et à une douzaine de candidatures pour l'achat des terrains restants. Plusieurs signatures de promesse de vente sont actuellement prévues.



La Communauté a poursuivi la rénovation des parcs d'activités de l'agglomération.



© CAMVS

LES FAITS MARQUANTS

DES PARCS D'ACTIVITÉS EN TRAVAUX

En dépit d'une année chahutée par la pandémie, la Communauté a poursuivi son programme de rénovation des parcs d'activités implantés sur son territoire, à Vaux-le-Pénil (achèvement des travaux rues Niepce et Einstein, mise en service et réglage des caméras de vidéo-surveillance), à Le Mée-sur-Seine (rénovation totale des voiries et des trottoirs dans la ZAC des Uselles, remplacement des poteaux d'incendie par des bouches incendie dans la ZAE Colbert), à Rubelles (achèvement des travaux de rénovation dans la ZAE Saint Nicolas) et à Dammarie-lès-Lys (renforcement de la voirie rue Marc Seguin à Chamlys).

Par ailleurs, plusieurs études ont été réalisées, notamment pour la rénovation globale des ZAE Colbert à Le Mée-sur-Seine et de la ZAE Bel Air à La Rochette.

PARIS \ VILLAROCHE : UN SECTEUR QUI BOUGE

Après l'installation de la société « Coliposte » sur la ZAC du Tertre de Montereau, le site est désormais opérationnel. Un prospect s'est positionné sur le lot adjacent de 20 ha, une entreprise allemande du secteur du e-commerce dont l'implantation aboutirait à la création de 2 000 emplois. Le projet de construction d'un bâtiment hautement robotisé a été confirmé fin 2020.

L'implantation de l'entreprise nécessite une modification du PLU de la commune et plusieurs aménagements sur les échangeurs d'autoroute, les routes départementales et les pistes cyclables dans le nord de l'agglomération. Ces mesures, ainsi que le développement des transports en commun, augmenteront considérablement l'attractivité des ZAE dans le secteur de Villaroche.

LA FILIÈRE « INNOVATION ALIMENTAIRE » SE RENFORCE

En 2020, le partenariat entre Vitagora et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'est poursuivi au service du développement du territoire et de la compétitivité des acteurs locaux.

Plusieurs entreprises de la filière ont poursuivi leur développement sur la commune de Vaux-le-Pénil, partiellement avec un changement de leur business model (du fait de la crise sanitaire). L'entreprise 110 Graines s'est installée à l'hôtel des artisans et rejoint TinyBird et J&J sur ce site.



L'équipe du développement économique a également identifié un promoteur prêt à investir dans un équipement immobilier dédié aux activités de la filière agroalimentaire.

Dans cette perspective, le montage d'un dossier sollicitant des fonds européens est en cours.

LES PERSPECTIVES 2021

- Début des travaux sur le lot A de la ZAE du Tertre de Montereau.
- Commercialisation de plusieurs terrains sur le Marché des Grais à Villaroche et les Près d'Andy à Saint-Germain-Laxis.
- Poursuite du travail sur le dispositif « Territoire d'Industrie Évry-Corbeil-Villaroche » visant à renforcer l'attrait et le savoir-faire industriel.
- Poursuite des investigations sur le foncier à vocation économique avec une attention particulière aux friches industrielles.
- Reprise de l'évènementiel à destination des acteurs économiques.
- Production d'un schéma directeur de développement économique et d'un plan d'actions dans le cadre de la stratégie de développement économique.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En matière d'aménagement et d'urbanisme, la Communauté est compétente pour :

- L'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) et le suivi, en qualité de personne publique associée, des PLU des communes et de tout document d'urbanisme.
- La création et la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire.
- Les études et l'acquisition de réserves foncières d'intérêt communautaire.
- Intervenir en commission départementale d'équipement commercial pour délivrer un avis sur les projets d'implantation de surfaces commerciales de plus de 1 000 m².

+ de détails sur la compétence Aménagement et urbanisme de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

QUARTIER CENTRE GARE : LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PREND LA MAIN SUR LE FONCIER DE L'EX HALLE SERNAM ET PASSE À L'ACTION

En juin 2020, la Communauté a signé une promesse de vente pour acquérir 7 600 m² de terrain ferroviaire, au pied de la gare de Melun. Grâce au partenariat mis en place avec la SNCF, elle a pris possession des lieux pour déconstruire la quasi-totalité de l'ancienne halle Sernam, purger le terrain des contraintes archéologiques et aménager un parking provisoire de 79 places. Ceci dans l'attente de la libération complète du foncier et de la mise en œuvre des futurs aménagements du quartier.

La définition du projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal s'est finalisée en toute fin d'année 2020 afin d'être présentée pour validation au Conseil communautaire au printemps 2021.

© Groupe 6



EN CHIFFRES

€ 510 000 € pour l'acquisition du foncier de l'ex halle Sernam sur le quartier gare de Melun.

718 200 € ont été dépensés en 2020 pour la 1ère phase de déconstruction de la halle Sernam et l'aménagement du parking provisoire de 79 places (cf. DPE).

20 principes d'actions autour de 4 thématiques pour le Plan de paysage du Val d'Ancoeur.

12 % de la consommation résidentielle de l'Agglo issue du chauffage urbain - Une puissance totale de 152 MW sur 4 communes.

LES FAITS MARQUANTS

En décembre 2020, la Communauté accompagnée par la Société Publique Locale Melun Val de Seine Aménagement a lancé un appel à projets pour la réalisation d'un programme tertiaire innovant de 12 000 m² sur le quartier centre gare de Melun. Ce projet constitue la première concrétisation du renouveau de ce quartier d'affaires et offrira une nouvelle façade urbaine sur l'une des entrées de ville majeures de l'Agglomération.

PLAN DE PAYSAGE POUR LE VAL D'ANCOEUR : UNE AMBITION CONFIRMÉE



Les objectifs de qualité paysagère qui fondent l'ambition collective de préserver et de valoriser les paysages du Val d'Ancoeur ont été validés en février 2020. Un ensemble de principes d'actions - qu'ils soient naturels, agricoles, habités ou liés aux mobilités - a été défini suite aux nombreux échanges organisés avec l'ensemble des acteurs : habitants, acteurs socio-économiques, institutionnels ou agriculteurs. Les nouvelles équipes municipales et communautaire ont confirmé leur volonté de poursuivre ce projet et de le faire connaître au plus grand nombre pour que chacun puisse y participer activement. La crise sanitaire a malheureusement obligé l'annulation de la 2^{ème} édition de la journée événement du Val d'Ancoeur. Ce n'est que partie remise.

LA CARTOGRAPHIE AU SERVICE DES HABITANTS

Le Système d'Information Géographique (SIG) mis en place et géré par l'Agglomération agrège de nombreuses données cartographiques pour aider le travail quotidien des services de la Communauté et aider les élus à orienter leurs actions. Le portail cartographique mis en ligne en 2019 depuis le site Internet de la Communauté (www.melunvaldeseine.fr) s'est enrichi en 2020 de nouvelles données : une carte des points d'intérêt sur le territoire de l'agglomération (espaces verts et patrimoine accessibles au public, lieux de loisirs et lieux de culture).

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLO



En 2020, la Communauté a poursuivi l'élaboration d'un schéma directeur des réseaux de chaleur sur l'ensemble du territoire intercommunal.



La Communauté a décidé de s'engager dans la démarche Cit'ergie®.



© CAMVS

LES FAITS MARQUANTS

Après un état des lieux des réseaux existants sur 4 communes et l'inventaire des zones de potentiels, l'étude a identifié des scénarios pour optimiser, étendre voire interconnecter les réseaux mais aussi pour créer des réseaux sur de nouvelles parties du territoire. Ce schéma directeur des réseaux de chaleur est une action à part entière du Plan Climat Air énergie Territorial de l'Agglomération qui vise à favoriser le développement de la richesse géothermique sur le territoire.

PLUS LOIN DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Fin 2019, la Communauté a décidé de s'engager dans la labellisation Cit'ergie®, une démarche nationale inspirée du dispositif européen European energy award, mis en œuvre en France par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie).

Ce label qui passe à la loupe 61 mesures sur 6 domaines d'intervention vise une reconnaissance des politiques climat-air-énergie menées par la collectivité, tout en identifiant les marges de progrès via une démarche d'amélioration continue, des premiers pas jusqu'à l'excellence. La Communauté met à profit cette démarche pour effectuer le bilan à mi-parcours de son Plan Climat Air énergie Territorial avec l'ambition d'amplifier ses actions pour lutter contre le changement climatique, en impliquant davantage les acteurs du territoire.

Afin que transition énergétique rime aussi avec transition écologique, la Communauté a été désignée lauréate, en novembre 2020, d'un appel à manifestation d'intérêt organisé par l'ADEME (AMI CITEC) qui a pour objet de développer la synergie entre les démarches « énergie-climat » et « économie circulaire ».

LES PERSPECTIVES 2021

- Sélection du projet lauréat pour la réalisation d'un programme tertiaire innovant sur le quartier gare de Melun.
- Aboutissement du plan de paysage du Val d'Ancoeur.
- Choix du scénario de développement des réseaux de chaleur sur le territoire et déclinaison du plan d'actions.
- Engagement opérationnel de la démarche Cit'ergie® avec une phase d'état des lieux et engagement de la redéfinition de la politique climat-air-énergie.



HABITAT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence « Équilibre social de l'Habitat », la Communauté intervient sur :

- La construction de logements : financement et coordination de la réalisation de logements dans le secteur public et coordination de la programmation/production de logements privés.
- L'amélioration de l'habitat privé.
- Le nouveau programme de rénovation urbaine.
- Le logement des jeunes.
- L'hébergement d'urgence et temporaire.
- Les gens du voyage.

+ de détails sur la compétence Habitat de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS


LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE D'HABITAT MIXTE SUR LES COMMUNES DÉFICITAIRES


La Communauté a poursuivi le travail d'accompagnement des communes dans le développement d'une offre d'habitat mixte. Elle a encouragé la construction de logements locatifs sociaux principalement dans les communes qui n'atteignent pas le seuil de 25 % de logements sociaux.

LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN SUR LES RAILS


La Communauté a accompagné les villes de Melun et de Le Mée-sur-Seine dans leur travail d'élaboration d'un projet de renouvellement urbain pour le quartier des Hauts de Melun et de Plein Ciel. L'ANRU a donné un avis favorable aux projets présentés sur les secteurs Lamartine, Chateaubriand, Lorient et Plein-Ciel. La signature de la convention de renouvellement urbain avec l'ANRU, courant 2021, permettra la mise en œuvre de ces projets.


EN CHIFFRES

 59 659 logements, 17 850 logements sociaux, 49 % de propriétaires.

 236 logements sociaux financés pour un montant de 1 766 950 € dont 946 950 € sur les fonds délégués de l'État et 820 000 € sur les fonds propres de la Communauté.

 298 nouveaux logements conventionnés.

 Réhabilitation de 75 logements du parc privé pour un montant total des aides de l'Anah de 659 470 €.

 75 057 € pour le financement des travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre du dispositif Mon Plan Rénov'.

LES FAITS MARQUANTS

L'AGGLO ACCOMPAGNE LES COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES

L'année 2020 a été marquée par plusieurs actions fortes à destination des copropriétés en difficulté. Sur la commune de Le Mée-sur-Seine, le Plan de Sauvegarde de la Résidence Plein Ciel piloté par la Communauté pour une durée de 5 ans a été signé par l'ensemble des partenaires. Ainsi, cette copropriété de plus de 300 logements a obtenu des financements spécifiques pour la réalisation de travaux d'urgence en 2021. Des travaux de réhabilitation plus complets interviendront dans un second temps. Parallèlement, les copropriétaires bénéficieront d'un accompagnement sur la gestion et le fonctionnement de leur résidence.

En lien avec ses partenaires, la Communauté a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU) sur le centre-ancien de Melun. Elle vise à aider les propriétaires de l'ensemble du secteur à améliorer leur logement ou leur immeuble en leur permettant de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement gratuit. D'ici 2024, ce dispositif a pour objectif d'accompagner 42 copropriétés (représentant plus de 500 logements), aides aux travaux ou à la gestion, également sur le centre-ville de Melun, la Communauté a lancé avec la Ville de Melun et l'EPFIF (Établissement Public Foncier d'Île-de-France) un dispositif opérationnel sur une copropriété dégradée située rue Gaillardon. Compte-tenu de la situation de cette copropriété, l'EPFIF va acquérir l'ensemble des lots avec pour objectif de démolir cet ensemble immobilier et de le remplacer par des logements sociaux. Pour mener à bien cette opération complexe, la Communauté a obtenu une subvention conséquente de l'état.

LES PERSPECTIVES 2021

- Élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH).
- Programmation de 180 nouveaux logements sociaux sur le territoire.
- Signature de la convention de renouvellement urbain portant sur le quartier des Hauts de Melun et de Plein Ciel et démarrage opérationnel.
- Poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) portant sur le centre-ville de Melun en lien avec le dispositif Action cœur de Ville.
- Réalisation des travaux d'urgence dans le cadre du Plan de Sauvegarde de la copropriété Plein-Ciel à Le Mée-sur-Seine.



La Communauté a poursuivi le travail d'accompagnement des communes dans le développement d'une offre d'habitat mixte.



MOBILITÉS

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En matière de mobilité, la Communauté intervient sur les champs suivants :

- Réalisation et mise en œuvre du Plan Local de Déplacements (PLD).
- Réalisation d'équipements de voirie communautaire, création et aménagement de liaisons douces.
- Participation financière au fonctionnement des réseaux de bus urbains qui desservent le territoire de la Communauté (Melibus, Citalien, Canton de Perthes).
- Participation à la réalisation d'études portant sur le développement de l'offre de transport.
- Mise en accessibilité des points d'arrêt de bus.
- Suivi du fonctionnement quotidien des réseaux de bus urbain.

+ de détails sur la compétence Mobilité de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

DES ÉTUDES POUR UNE NOUVELLE MOBILITÉ AU CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION

Dans le cadre du Contrat d'Intérêt National (CIN) signé en 2017 avec l'État et le Département de Seine-et-Marne, la Communauté a engagé, en septembre 2019, la réalisation d'études multimodales pour développer un ensemble d'actions, avec un double objectif : réduire la circulation routière dans le cœur d'agglomération et offrir des alternatives à l'usage de la voiture particulière à titre individuel.

En effet, l'agglomération Melunaise est confrontée à d'importantes difficultés de circulation, liées en partie à l'organisation du réseau viaire qui converge vers Melun et au nombre limité de franchissements (de la Seine et de la voie ferrée). Ces difficultés de circulation ne pourront pas s'estomper d'elles-mêmes dans les années à venir, au regard des projets d'aménagements et de développement de son territoire et des territoires voisins.

EN CHIFFRES



17 lignes de bus sur le réseau Melibus, 2 TAD, 91 véhicules, plus de 3,3 millions de km parcourus chaque année sur les lignes et 510 000 km pour le Citalien.



75 % des arrêts de bus aux normes d'accessibilité.



5 307 485 validations sur l'ensemble de l'année 2020, soit une baisse de 39 %, liée à la crise sanitaire.



191 réservations de vélos et 58 opérations de maintenance à la vélostation.



79,2 km de liaisons douces communautaires dont 4,6 km réalisés en 2020

LES FAITS MARQUANTS

La Communauté et ses partenaires se sont accordés sur la nécessité de repenser la circulation dans le cœur d'agglomération, pour réduire les nuisances et améliorer le cadre de vie. L'étude, basée sur une modélisation des déplacements s'est traduite par la restitution :

- d'un diagnostic multimodal, en mars 2020,
- l'organisation d'ateliers de travail, en décembre 2020, pour recenser des projets ou actions permettant de répondre à l'objectif initial de l'étude.

UNE OFFRE DE TRANSPORT IMPACTÉE PAR LA COVID

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et ses conséquences (en particulier le confinement) ont eu un impact significatif sur la fréquentation du réseau de transport en commun, qu'il s'agisse de Melibus ou du Transport à la Demande (TAD). Parallèlement, l'offre de transport s'est adaptée à la situation générée par le confinement entre mars et mai 2020, en concentrant la majorité des moyens vers le Santépôle.

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE MELUN : LES ÉTUDES LE CONCRÉTISENT

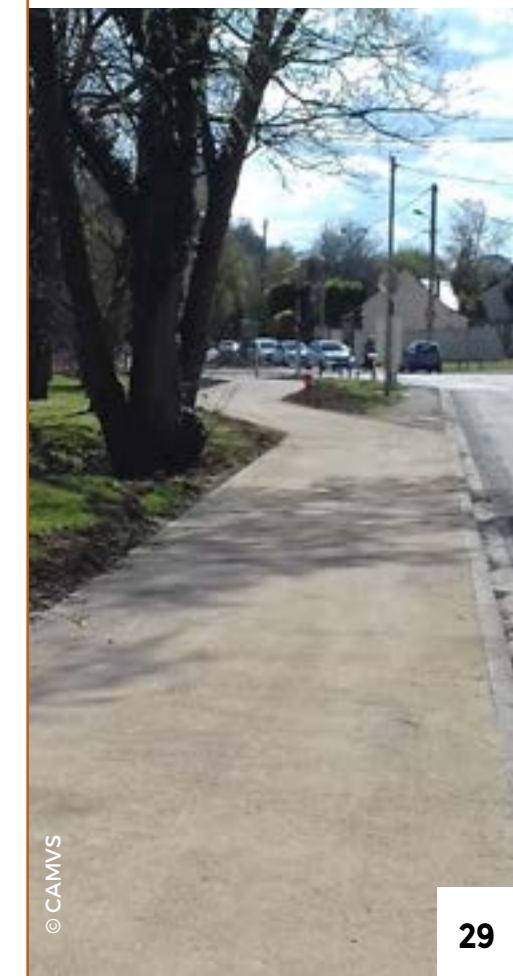
Les études du pôle d'Échanges multimodal de Melun (PEM) se sont poursuivies en 2020, avec la finalisation du schéma de principe d'aménagement. Des études complémentaires, menées par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, ont porté sur le devenir du Parc de Stationnement Régional (PSR). Elles ont conduit la Communauté à choisir la démolition/reconstruction du parking, intégrant une augmentation de sa capacité d'environ 300 places (soit une offre totale de 950 places labellisées).

LA VÉLOSTATION EST OUVERTE

La Vélostation « Melivélo » a été installée provisoirement, en mars 2020, dans des locaux situés près de la gare de Melun, au 2 rue Daubigny. Les premiers services ont été proposés en mai, après le premier confinement : location courte à longue durée de vélos à assistance électrique, vélos standards, vélos enfants et accessoires, entretien, maintenance et gravage des cycles.



Les études de conception du Pôle d'Échanges Multimodal de Melun se sont poursuivies en 2020 avec la finalisation du schéma de principe d'aménagement.



LES FAITS MARQUANTS

Le parc est pour l'instant composé de 45 VAE, 50 vélos standards et 5 vélos enfants. Des équipements de protection et des accessoires comme les casques, remorques, sièges bébé sont aussi proposés.

LES LIAISONS DOUCES GAGNENT DU TERRAIN

Dans le contexte de crise sanitaire et dans la continuité de sa politique en matière de mobilité, la Communauté a développé avec les villes de Melun, Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine, les moyens matériels, techniques et financiers afin d'aménager des pistes cyclables temporaires, dites Coronapistes. Ces aménagements, réalisés principalement sous la forme de bandes ou doubles sens cyclables, ont vocation à être pérennisés.

Parallèlement, de nouvelles infrastructures ont été réalisées à Dammarie-lès-Lys (avenue de la Forêt), à Boissise-la-Bertrand et Boissettes (RD 39e3), à Rubelles (le long de la RD 636, pour accéder au quartier de 3 Noyers) ou encore à Le Mée-sur-Seine (aux abords de la gare).



LES PERSPECTIVES 2021

- Finaliser le Plan Local de Déplacements en vue du lancement de l'enquête publique.
- Finaliser les études multimodales avec la construction des scénarios et la présentation des simulations.
- Adopter le schéma de principe du Pôle d'Échanges de Melun (PEM) et élaborer le dossier d'enquête publique du projet.
- Poursuivre la programmation du Schéma Directeur des Liaisons Douces : travaux liés à la voie verte Melun/Vaux-le-Vicomte, sur la RD607 à Saint-Fargeau-Ponthierry et sur l'avenue de la Libération à Le Mée-sur-Seine ;
- Ouverture du nouveau dépôt de bus à Vaux-le-Pénil, équipé d'une station GNV.
- Ouverture de la nouvelle agence commerciale Melivélo, rue Séjourné à Melun, avec déploiement de nouveaux services : stationnement sécurisé en consignes collectives (60 places) et conciergerie.
- Mise en place de stationnements sécurisés labélisés Île-de-France Mobilités, sur chacune des gares de l'Agglo.

TOURISME

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

L'Office de Tourisme Melun Val de Seine assure les missions :

- d'accueil et d'information des touristes,
- d'élaboration, de révision et de mise en œuvre de la politique de promotion et de développement touristique du territoire communautaire,
- de coordination des différents acteurs locaux du tourisme implantés sur Melun Val de Seine.

+ de détails sur la compétence Tourisme de la Communauté sur melunvaldeseine.fr et sur melunvaldeseine-tourisme.com

LES FAITS MARQUANTS

UNE CRISE DU SECTEUR TOURISTIQUE SANS PRÉCÉDENT

L'année 2020 a été marquée par l'irruption de la pandémie Covid-19 qui a provoqué une crise du secteur touristique sans précédent, à l'échelle mondiale. La crise a impacté tout aussi considérablement la destination touristique Melun Val de Seine, la stratégie globale de l'agglomération, mais aussi celle de son Office de Tourisme et ses actions opérationnelles.

UN NOUVEL ACCUEIL

L'Office de Tourisme Melun Val de Seine a mis à profit cette période pour réorganiser totalement son accueil et sa boutique, au sein de l'Espace Saint-Jean, à Melun ; un local reconfiguré pour améliorer l'expérience des touristes et développer les flux de visiteurs.

L'opération a été financée par la Communauté d'Agglomération à hauteur de 250 000 €.



© Olivier Panier des Touches

EN CHIFFRES



22 animations organisées (pour 188 visiteurs) au lieu des 64 animations découvertes programmées. Pas de croisières sur la Seine.



978 visiteurs accueillis à l'Office de Tourisme, contre près de 10 000 en 2019 (essentiellement une clientèle locale).



Une chute de 80 % des groupes accueillis par rapport à 2019.



23 187 connexions au site internet de l'Office de Tourisme, 4 707 abonnés sur facebook, 1 351 abonnés sur instagram, 1 222 followers sur Twitter et 1 908 abonnés à la newsletter de l'Office de Tourisme.

LES PERSPECTIVES 2021

- Réorienter les axes stratégiques touristiques de la Communauté d'Agglomération et les consigner dans un schéma directeur du tourisme en prenant en compte les enseignements de la crise sanitaire.
- Ouvrir l'accueil de l'Office de Tourisme Melun Val de Seine reconfiguré, dans toutes ses dimensions, en combinant le digital et l'humain.
- Poursuivre le développement d'animations découvertes, en les adaptant aux nouvelles attentes clients post-covid.
- Contribuer à la relance de l'activité touristique, sous réserve des conditions sanitaires de l'année 2021 (relancer les flux de visites et les diversifier).



L'année 2020 a été marquée par l'irruption de la pandémie Covid-19 qui a provoqué une crise du secteur touristique sans précédent.



© ODT Melun Val de Seine

POLITIQUE DE LA VILLE ET INSERTION

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Politique de la Ville a pour objectif de réduire les inégalités et d'améliorer les conditions de vie des habitants, en agissant sur les quartiers en difficulté.

En 2020, la Communauté a souhaité poursuivre et intensifier son action de réduction des inégalités sociales et territoriales des habitants des quartiers en politique de la ville, sur les champs de l'éducation, de l'accès à la culture, de l'accès aux soins et de la mobilité, de l'emploi et de l'insertion.

Elle a adapté ses pratiques pour assurer la continuité du service public lors des périodes de confinement.

+ de détails sur la compétence Politique de la Ville de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

LA CITÉ ÉDUCATIVE INVESTIT LE PLATEAU DE CORBEIL/PLEIN CIEL

Une attention particulière et des moyens importants ont été alloués pour favoriser la réussite des élèves, notamment avec le déploiement du dispositif Cité Éducative sur les quartiers Plateau de Corbeil/Plein-Ciel (Melun/Le Mée-sur-Seine) et la mise en œuvre concrète d'actions :

- le Bus de la réussite éducative porté par le Programme de Réussite Éducative (proposition d'ateliers robotiques à des collégiens en partenariat avec l'association Planète Sciences),
- le travail recherche-action mené avec l'Observatoire Universitaire International de l'Éducation et de la Prévention (OUIEP) de l'Université Paris-Est Créteil pour évaluer l'impact de la cité éducative sur le climat scolaire et sa plus-value sur les alliances éducatives,



© Arnaud Robin

EN CHIFFRES



470 jeunes de 2 à 18 ans suivis dans le cadre du Programme de Réussite éducative dont 34 dans le cadre du PRE 16-18 ans.



71 jeunes de 11 à 18 ans accompagnés par le Plan de Persévérance Scolaire.

37 jeunes accueillis dans le cadre du dispositif Alternative Suspension.



2 800 visiteurs se sont présentés pour rencontrer 90 exposants au forum de l'emploi et de l'apprentissage Melun Val de Seine 2020, 100 % virtuel.



105 personnes accompagnées par le Centre d'affaires dans les quartiers, l'Atelier (45 femmes et 60 hommes) - 51 % issus des quartiers en politique de la ville - 50 % de moins de 35 ans - 21 accompagnements post création - 16 entreprises créées.



63 personnes salariées sur un des 4 chantiers d'insertion soutenus par la Communauté.

LES FAITS MARQUANTS

- l'élaboration de capsules vidéo avec des jeunes autour du thème « conforter le rôle de l'école ».

LE RÉUSSITE ÉDUCATIVE S'ENRACINE SUR LE TERRITOIRE

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) a permis d'accompagner individuellement 441 enfants, adolescents et jeunes de 2 à 18 ans en fragilité. Les actions proposées dans les domaines suivants - parentalité et éducation, développement personnel et estime de soi, persévérance scolaire et accès aux soins - ont dû s'adapter en continu aux évolutions de la crise sanitaire et ont été largement soutenues par les communes qui les accueillent.

Le dispositif ITI Plan Persévérance Scolaire financé par l'Union Européenne a été reconduit en 2020 et étendu à l'ensemble des établissements scolaires (10 collèges et 5 lycées) du territoire de la Communauté.

Depuis novembre 2020 et le recrutement d'une intervenante, la Communauté porte directement le dispositif Alternative Suspension qui accompagne les collégiens et les lycéens temporairement exclus de leur établissement.

LA MICRO-FOLIE MELUN VAL DE SEINE EN ITINÉRANCE ET EN LIGNE

2020 a été la première année pleine de fonctionnement du Musée numérique Micro-Folie, dans des conditions exceptionnelles liées à la crise sanitaire.

Bilan : plus de 1 700 visiteurs et 19 itinérances. Plus de 80 % de ces visiteurs sont des publics issus des quartiers prioritaires, sur une tranche d'âge de 7-15 ans. De nombreuses médiations en ligne ont été proposées avec la Micro-Folie de Saint-Raphaël.

Deux représentations de la Cie Ruée des arts et de la Cie N2 ont été proposées dans le cadre du Micro-festival de La Villette, avec pour objectif de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre.



Une attention particulière et des moyens importants ont été alloués pour favoriser la réussite éducative.



© CAMVS

LES FAITS MARQUANTS

LA COMMUNAUTÉ EN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

En 2020, la Communauté a apporté son soutien financier aux associations et établissements scolaires pour un total de 533 500 € répartis entre le pilier cohésion sociale (pour 281 000 €) et le pilier emploi-insertion/développement économique (pour 252 500 €).

La Communauté a aussi poursuivi son soutien aux actions de prévention et d'éducation à la santé en liaison avec les associations et les services municipaux, et ce malgré l'annulation de certaines manifestations du fait de la crise sanitaire (Rencontres de la santé, Rallye santé, Journée de dépistage MST,...).

Globalement, 45 porteurs de projets ont été soutenus et 81 actions ont été financées. Près de 17 000 personnes (adultes, élèves...) ont bénéficié de ces actions dont 70 % résident dans les quartiers en politique de la ville.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EN ACTIONS

Le Contrat Local de Santé 1 a été actualisé en 2020. Un sixième signataire, le Conseil Départemental de Seine-et-Marne, a rejoint les cinq premiers : Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Préfecture de Seine-et-Marne, Groupe Hospitalier et Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Parmi les actions réalisées durant le CLS 1, on peut citer en exemple :

- L'accompagnement de la maison médicale de La Rochette dans le cadre d'un Appel à Projet ITI (Investissement Territorial Intégré) financé sur des fonds européens.
- « Mon Agglo, Ma Santé » : un dispositif de l'association « Actiom », qui propose des solutions de mutuelles à prix négociés à toutes les personnes qui habitent ou qui travaillent sur l'Agglomération (commerçants, artisans, professions libérales, agents des collectivités...).
- La mise en place d'un Contrat Local de Santé Mentale suite à la réalisation d'un diagnostic territorial de santé mentale.



LES FAITS MARQUANTS

LA CITÉ DE L'EMPLOI SE DÉPLOIE

En décembre 2020, la Communauté a été retenue pour déployer une Cité de l'Emploi.

Son objectif est de mieux coordonner l'action des acteurs du territoire afin d'obtenir des résultats tangibles sur l'accès à la formation et à l'emploi des habitants, notamment des quartiers en politique de la ville.

LES PERSPECTIVES 2021

- Déploiement du dispositif Micro-Folie avec la mise en place d'un Fablab et la poursuite des itinérances du Musée numérique.
- Approbation par le Conseil communautaire du Contrat Local de Santé 2 (2021-2023). Au titre des actions en faveur de l'amélioration de la densité des professionnels de santé, mise en place d'une bourse pour les étudiants en médecine et création d'une maison des internes.
- Recrutement du coordonnateur Cité de l'Emploi et déploiement du dispositif via la coordination des acteurs.
- Poursuite et intensification des actions santé dans le cadre du contrat de ville : éducation à la santé des jeunes (en forme dans nos quartiers), organisation des rencontres de la santé le 30 juin sur le thème de la prévention des addictions (sous toutes les formes), travail en partenariat avec l'Unité Transversale d'Éducation du Patient du Groupe Hospitalier Sud Île-de-France (UTEP GHSIDF) sur le projet « Alim'activ » avec pour objectif de coordonner les acteurs locaux luttant contre la précarité alimentaire.
- Poursuite des actions du Programme de Réussite Éducative (PRE) sur les axes éducation/parentalité, accès aux soins, accompagnement à la scolarité et développement personnel/estime de soi.
- Déploiement du dispositif Alternative Suspension sur les communes de Saint-Fargeau-Ponthierry et Vaux-le-Pénil.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

LES FAITS MARQUANTS

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Melun Val de Seine a pour mission de faciliter la gestion de la sécurité et de la prévention de la délinquance au bénéfice des habitants des 20 communes de la Communauté.

L'année 2020 a marqué un tournant concernant la lutte contre la délinquance sur la Communauté et sur les efforts de sécurité au bénéfice de toutes et de tous. Le CISPD a en effet terminé un cycle de 5 ans d'effort collectif au travers de la stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance 2016-2021.

Parmi les actions prioritaires menée en 2020, on mentionnera :

- La lutte contre les cambriolages.
- L'animation de groupes de travail liés à la délinquance et à la sécurité.
- Les actions de formations relatives à la sécurité.
- La lutte contre les trafics de stupéfiants et la prolifération des armes.
- La lutte contre l'insécurité routière.
- La sécurité des transports publics de voyageurs.

+ de détails sur le CISPD de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



EN CHIFFRES



313 policiers nationaux
87 policiers municipaux
et intercommunaux
17 agents de la
surveillance générale
(SNCF).



5 Groupes Techniques
Opérationnels (GTO).



113 réunions du CISPD.



29 actions menées
par le CISPD pour la
période 2016/2021.

LES FAITS MARQUANTS

LES GROUPES DE TRAVAIL MOBILISÉS

Basées sur cinq Groupes Techniques Opérationnels (GTO), l'activité partenariale a permis de mettre en œuvre les actions prioritaires inscrites dans la stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance de manière plus efficace.

L'ensemble des GTO a permis de trouver des solutions immédiates, pragmatiques et efficaces. C'est particulièrement le cas du Groupe Intercommunal de Traitement de la Délinquance (GITD), piloté par la Procureure de la République, qui se réunit mensuellement pour évoquer et trouver des solutions concrètes, rapides et durables, ou du Groupe Intercommunal de Coopération de Sécurité Renforcée (GICSR) qui se réunit en cas de risque de violences urbaines, sur décision du commissaire de Melun.

LA POLICE INTERCOMMUNALE DES TRANSPORTS SUR LE FRONT DU COVID

La Police Intercommunale des Transports a, durant le confinement, centré son action sur le respect des gestes barrières notamment le port du masque et sur les horaires du couvre-feu.

Ce service communautaire a par ailleurs procédé à de nombreuses interventions et de services communs concertés avec les forces de sécurité de l'État. Son action est fortement appréciée des partenaires et des usagers des transports.

UN DISPOSITIF INNOVANT POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

La Préfecture de la Seine-et-Marne, les 20 maires des communes membres de l'Agglomération, la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP), le Groupement de Gendarmerie et le CISPD ont imaginé un dispositif intercommunal innovant pour lutter contre les cambriolages ; un protocole a été imaginé pour faire échec aux cambriolages en impliquant les « citoyens vigilants » et volontaires.



La Police Intercommunale des Transports de Melun Val de Seine est la seconde en France et la seule en Île-de-France.



LES FAITS MARQUANTS

Ces derniers seront habilités et sensibilisés pour mieux repérer les attitudes et permettre d'aviser rapidement les services compétents afin qu'ils interviennent en cas de doute.

UNE IMPLICATION DE L'AGGLOMÉRATION DANS LE DISPOSITIF « TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL »

Le CISPD, les 20 communes membres de l'agglomération et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Melun (SPIP) ont organisé une « Matinale du Travail d'intérêt générale (TIG) » pour obtenir une implication maximale des nombreux partenaires dans ce dispositif d'alternative à l'incarcération et de lutte contre la récidive.

Cette action s'inscrit dans l'objectif de faciliter la réinsertion sociale en créant les conditions nécessaires à la prise de conscience par le travail. En 2020, ce sont 13 communes qui ont été habilitées contre 8 auparavant.

DES INDICATEURS EN BAISSÉ

Les résultats 2019-2020, par rapport à 2017-2018, sont très satisfaisants, car très largement baissier dans la plupart des indicateurs de suivi de la délinquance.

Les dispositifs « Sentinel » (patrouille de militaires dans les lieux sensibles) et « Covid » ont largement contribué à cette baisse sans précédent de la délinquance sur le plan national comme communautaire.

Les partenaires du CISPD restent néanmoins particulièrement vigilants et se mobilisent toujours d'avantage dans la lutte contre les stupéfiants, les armes, et les cambriolages.

LES PERSPECTIVES 2021

- Mise en place d'un protocole de rappel à l'ordre permettant aux maires de donner officiellement des avertissements aux mineurs auteurs d'incivilité.

- Mise en place d'un colloque pour sensibiliser les professionnels à la lutte contre les violences faites aux femmes.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le champ de l'enseignement supérieur, la Communauté participe :

- Aux dépenses d'investissement et de fonctionnement des équipements universitaires implantés sur le territoire communautaire.
- Au développement de structures universitaires nouvelles.

+ de détails sur la compétence Enseignement supérieur de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS


UNE ANNÉE UNIVERSITAIRE PERTURBÉE


L'année universitaire 2019/2020 a été marquée, comme tous les autres secteurs, par la pandémie de Covid-19 et a conduit les établissements d'enseignement supérieur et les étudiants à s'adapter et adopter de nouvelles formes de travail. L'enseignement distanciel s'est ainsi généralisé et les étudiants n'ont quasiment pas fréquenté les bancs des universités melunaises, Paris II et Paris XII, durant toute l'année 2020.


L'AGGLOMÉRATION CANDIDATE À L'IMPLANTATION D'UN CENTRE DU CNAM

Depuis le début de l'année 2019, le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) met en œuvre un plan de développement et d'implantation d'antennes dans les villes et bassins d'emploi de taille moyenne pour contribuer au développement de ces secteurs géographiques parfois en marge des centres urbains, universitaires et métropolitains.

EN CHIFFRES

 Près de 4 500 étudiants inscrits dans un cycle d'études supérieures.

 2 355 étudiants à l'université Panthéon-Assas de Melun, dont 1 559 en droit (de L1 à L3), 317 en économie-gestion (L1 et L2), 330 en administration économique et sociale (de L1 à L3) et 148 en formation permanente (capacité en droit, DU enquêteur privé, Licence Pro enquêteur privé, Master 2 et DU Management de la sécurité).

 622 000 euros de subventions dédiées aux partenariats et au développement universitaire.

LES FAITS MARQUANTS

Son objectif est de participer, aux côtés des collectivités, aux efforts d'attractivité qu'elles mettent en œuvre pour accueillir de nouveaux habitants, des entreprises et des emplois. La Communauté a répondu à l'appel à projets lancé par le CNAM en novembre 2020, en vue d'implanter un centre à la rentrée 2021.

DES SITES EN TRAVAUX



Malgré la pandémie, les travaux se sont poursuivis dans les sites universitaires, en particulier la fin du chantier de changement des fenêtres du site Fréteau de Saint-Just et les travaux d'adaptation sur les sites de la Reine Blanche et de la Courtille pour favoriser leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

LES PERSPECTIVES 2021

- Renforcement de l'implantation d'étudiants de la filière santé avec l'ouverture d'une deuxième année de licence (L2) option accès santé (L.AS), en septembre 2021.
- Ouverture d'un centre de formation du CNAM, à Melun, en septembre 2021.
- Perspective d'implantation d'un Centre de formation d'apprentis de la CCI Seine-et-Marne en Cybersécurité.



La Communauté a répondu à l'appel à projets lancé par le CNAM en novembre 2020, en vue d'implanter un centre à la rentrée 2021.



UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

À la croisée du savoir et du lien social, l'Université Inter-Âges (UIA) Melun Val de Seine propose de nombreuses activités - cours, ateliers, conférences - à tous ceux qui souhaitent apprendre, découvrir ou approfondir leurs connaissances, sans conditions d'âge et de niveau d'études.

Elle cultive particulièrement les activités intergénérationnelles et conviviales afin de lutter contre l'isolement. Elle permet aux personnes retraitées et à celles qui ont du temps disponible d'acquérir des connaissances ou de les compléter.

C'est également un excellent moyen de conserver et de développer une activité intellectuelle et sociale, donc de mieux vieillir !

+ de détails sur l'UIA de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

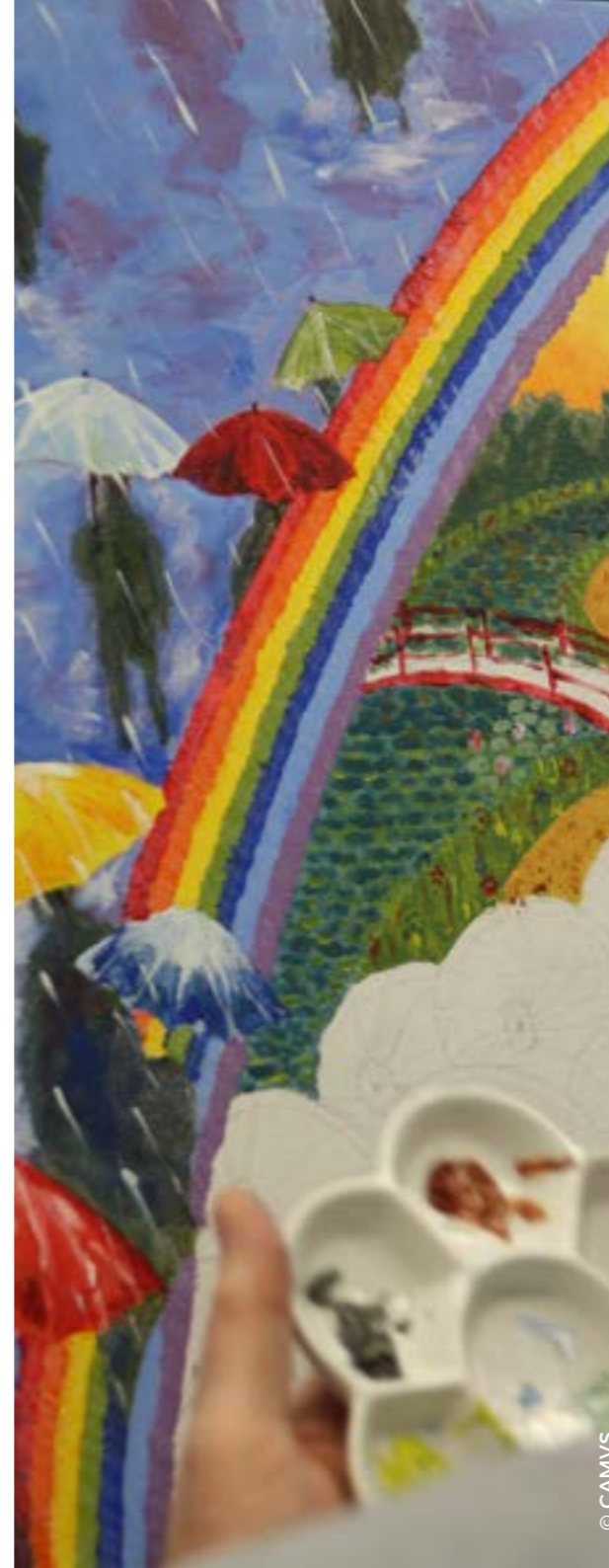
LES FAITS MARQUANTS

GARDER LE LIEN MALGRÉ LES CONFINEMENTS

Après un début d'année universitaire 2019/2020 prometteur et la célébration des 20 ans de l'UIA avec les étudiants et les professeurs, anciens et actuels, la programmation 2020 a été troublée par les confinements successifs et les mesures sanitaires strictes mises en place ; les inscriptions ont été perturbées et de nombreux cours et conférences ont dû être reportés ou annulés.

L'UIA, comme de nombreux secteurs d'activités, a cependant très vite réagi et proposé des activités en visioconférence pour les enseignants et les étudiants, plus à l'aise « informatiquement », qui l'acceptaient.

Continuer à avoir une vie sociale et culturelle était comme une évidence voire même au-delà un besoin vital !



© CAMVS

EN CHIFFRES



560 étudiants inscrits au 31 décembre 2020, contre près de 1 000 étudiants les années précédentes (effet Covid-19)
91 % à la retraite,
70 % de femmes,
de 4 à 90 ans.

Des étudiants provenant à 61 % de l'agglomération, 37 % en dehors et 2 % hors du département de Seine-et-Marne.



1 069 heures d'enseignement programmées, 686 finalement enseignées.



95 enseignants.



Un taux de satisfaction des étudiants élevé de 98 % malgré les circonstances.

LES FAITS MARQUANTS

DES ACTIVITÉS MALGRÉ TOUT DIVERSIFIÉES

Sur l'année universitaire 2019/2020, l'UIA a su maintenir une programmation diversifiée d'activités créatives, de conférences, de sorties : beaux-arts, informatique, sport, cuisine, botanique, histoire...

Elle a ainsi proposé 51 conférences et déployé son offre sur 142 disciplines.

LES PERSPECTIVES 2021

- Relancer une dynamique, si les conditions sanitaires le permettent, pour retrouver le niveau d'inscrits des années antérieures.
- Proposer une programmation permettant un accès aux cours en distanciel.
- Ouvrir les conférences de l'UIA à tous les membres de l'Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA) pour un accès par visioconférence et permettre aux adhérents de l'UIA Melun Val de Seine d'accéder aux conférences dématérialisées d'autres universités.



L'UIA a très vite réagi et a proposé des activités en visioconférence pour les enseignants et les étudiants.



© CAMVS

CULTURE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a placé la musique au cœur de sa politique culturelle, investissant les champs de la diffusion, de la sensibilisation, de la formation et de l'information. Aujourd'hui, elle joue un rôle moteur, sur son territoire :

- Dans la diffusion des musiques classiques et actuelles.
- Dans l'éducation culturelle et artistique des jeunes, en particulier des lycéens, à la découverte des musiques actuelles et classique, mais aussi de la littérature et du cinéma.
- En assurant la promotion de l'offre culturelle développée sur son territoire.
- En apportant son soutien aux équipements culturels.

+ de détails sur la compétence Culture de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

UNE SAISON STOPPÉE PAR LA COVID-19

L'année 2020 avait commencé normalement, avec les premiers événements proposés par la Communauté : les Amplifiés du 1er février 2020, le concert de l'Orchestre Melun Val de Seine du 8 mars 2020 à Boissise-la-Bertrand qui a affiché complet, les 4 concerts musiques actuelles dans les lycées, les 27, 28 février 2020 et les 2, 3 mars 2020.

Puis le 1er confinement a été instauré le 16 mars avec son corollaire, l'arrêt de la saison, et son lot de manifestations annulées ou reportées : les conférences dans les lycées, les concerts de la Camerata Melun Val de Seine dans ces mêmes établissements, les représentations de Peace & Lobe, spectacle de prévention des risques auditifs, le concert inter-lycées, Les Amplifiés et la soirée Culture Urbaine, sans oublier les répétitions et les concerts de l'Orchestre Melun Val de Seine.

EN CHIFFRES



16 093 billets édités sur la saison 2019/2020 dont 2 401 billets remboursés sur 2 541 billets (Hors FNAC).



4 320 billets édités sur la saison 2020/2021 (jusqu'au 1er avril 2021) dont 1 072 billets remboursés sur 1 530 billets (Hors FNAC).



146 900 euros versés par la Communauté aux communes pour financer le fonctionnement des conservatoires de musique et de danse du territoire (Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Melun, Saint-Fargeau-Ponthierry et Vaux-le-Pénil).



488 436 euros versés par la Communauté aux communes pour financer le fonctionnement de la médiathèque de Melun et la ludothèque de Vaux-le-Pénil.

LES FAITS MARQUANTS

À la faveur de l'été, la Communauté a pu sauvegarder quelques séances de ciné plein air (lire aussi page 16).

LES PERSPECTIVES 2021

- Les actions culturelles et artistiques dans les lycées (conférences, sélection des lycéens pour jouer au festival Rock en Seine, concerts dans les lycées...).
- Le cinéma en plein air (exceptionnellement 11 séances).
- Les Amplifiés cultures urbaines.
- La reprise des répétitions de l'Orchestre Melun Val de Seine dès la réouverture des conservatoires de musique.
- Définir le rôle et les éventuelles réorientations de la politique culturelle communautaire dans la construction du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.



Le 1^{er} confinement a entraîné l'arrêt de la saison et son lot de manifestations annulées ou reportées.



SPORT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté déploie sa politique sportive sur plusieurs volets :

- Le soutien aux équipements sportifs.
- Le soutien au mouvement sportif (équipes de niveau national et athlètes de haut niveau).
- La patinoire communautaire.
- L'animation sportive du territoire (en particulier à travers Sport Passion).

+ de détails sur la compétence Sport de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

PATINOIRE DE LA CARTONNERIE : FERMETURES ET TRAVAUX

Comme tous les équipements qui accueillent du public, la patinoire de la Cartonnerie a été fortement impactée par les fermetures administratives et le premier confinement consécutives de l'épidémie de Covid-19. Ainsi, la fréquentation publique payante de 41 000 entrées est inférieure d'environ 40 % aux prévisions du délégataire. Elle est en très grande partie liée à la fermeture totale de l'équipement de mars à juin.

L'exploitant a mis à profit cette période de moindre activité pour réaliser un plan de réhabilitation des locaux. Ce grand mouvement de remise en état de l'équipement a été complété par le lancement de diagnostics destinés à rétablir le rendement optimal des installations techniques.



© CAMVS

EN CHIFFRES



284 750 € versés au mouvement sportif (contrat d'objectifs du Cercle d'Escrime Melun Val de Seine, aides aux équipes de niveau national et aux athlètes de haut niveau).



439 130 € de fonds de concours en fonctionnement au profit des 4 piscines municipales de l'Agglomération : Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Saint-Fargeau-Ponthierry.



Environ 100 000 passages dont 41 000 entrées payantes à la patinoire de la Cartonnerie, durant la saison 2019/2020.

LES FAITS MARQUANTS

Cette année 2020 a également été marquée par l'arrivée, à la tête de la patinoire d'une nouvelle équipe soucieuse de rétablir une offre attractive et un service de qualité, notamment d'améliorer les conditions d'accueil des différents types d'usagers (grand public, clubs résidents et scolaires).

RÉHABILITATION DES SALLES MULTISPORTS DES COMMUNES : QUAND LA COVID-19 S'EN MÊLE

La Communauté a consacré une enveloppe de 3 millions d'euros à des travaux de réhabilitation au profit de 19 équipements sportifs communaux les plus fréquentés répartis dans 10 communes. Ces travaux portaient sur 4 axes : l'amélioration des performances énergétiques, la rénovation des vestiaires/douches/sanitaires, l'accessibilité PMR, et l'aménagement de bureaux ou de locaux de stockage de matériel sportif.

L'épidémie de Covid-19 et les confinements successifs ont perturbé l'exécution de certains travaux programmés en 2020 qui ont subi des retards ou ont été tout simplement décalés.

Malgré ce contexte, plusieurs chantiers se sont poursuivis et/ou se sont achevés en 2020, notamment à Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, La Rochette, Melun, Maincy et Saint-Fargeau-Ponthierry.

CERCLE D'ESCRIME MELUN VAL DE SEINE (CEMVS) : UN CONTRAT D'OBJECTIFS CHAHUTÉ

Le club communautaire et ses licenciés ont dû composer avec une saison sportive malmenée par l'épidémie de Covid-19. Ce fut en effet une saison blanche, au plan national et des grands championnats internationaux (Europe, Monde et J.O.), avec l'annulation des compétitions dès le printemps 2020.

Pour autant, le club « élite » du CEMVS donnait jusque-là les mêmes gages de réussite : Solène Watson et Constant Roger (M20) avaient décroché leur qualification pour disputer les championnats d'Europe et du Monde avec l'équipe de France « junior ».



La patinoire communautaire a bénéficié d'un programme de réhabilitation de ses locaux.



© CAMVS

LES FAITS MARQUANTS

Chez les seniors, Pauline Ranvier, Astrid Guyart et Enzo Lefort avaient obtenu de bons résultats sur des épreuves de coupe du monde et étaient parfaitement lancés dans leur préparation aux Jeux Olympiques de Tokyo, finalement reportés d'un an. La crise sanitaire a également eu raison des manifestations internationales (Challenge Revenu et Tournoi de la Reine Blanche) organisées par le CEMVS.

Les interventions en milieu scolaire au profit des classes de CE2-CM1-CM2 des écoles de l'agglomération ont pu se dérouler normalement jusqu'en mars 2020, avant la fermeture des écoles lors du 1^{er} confinement. Deux tiers des 80 classes ciblées ont pu bénéficier de leur cycle.

UNE SAISON BLANCHE POUR LES CLUBS ET LES ATHLÈTES SOUTENUS PAR LA COMMUNAUTÉ

La Communauté apporte son soutien financier à six clubs de niveau national : Melun Val de Seine Volley-Ball (équipe 1^{ère} masculine), Tennis Club Melun Val de Seine (équipe 1^{ère} masculine et équipe 1^{ère} féminine), Le Mée Sports Basket-Ball (équipe 1^{ère} masculine), La Rochette Volley-Ball (équipe 1^{ère} féminine), Les Caribous de Seine-et-Marne (hockey-sur-glace - équipe 1^{ère} masculine). En raison de la pandémie, du premier confinement et de la suspension des compétitions, les fédérations respectives de ces équipes ont décidé d'une « saison blanche ». Ainsi, quel que soit leur classement au moment de l'arrêt des compétitions, ces équipes repartiront dans la même division la saison suivante.

En 2020, la Communauté a aussi soutenu financièrement 11 athlètes individuels (hors CEMVS) classés sur les listes ministérielles de haut niveau répartis dans six clubs (Club des Sports de Glace de Dammarie, Team Peltrax cyclisme de Dammarie, Cercle des Nageurs de Melun, Cercle Nautique de Melun, Football Club de Melun, La Rochette Volley-Ball). Pour eux également, 2020 aura été marquée par l'annulation d'une grande partie des compétitions.

SPORT PASSION : UNE ÉDITION ANNULÉE

L'épidémie de Covid-19 a conduit la Communauté à annuler l'édition 2020 de Sport Passion. Les risques et les contraintes sanitaires imposées par les autorités sanitaires étaient incompatibles avec la spécificité même de ce dispositif qui implique des contacts dans tous les temps de la journée. Les 400 familles qui avaient inscrit leurs enfants en 2019 ont fait l'objet d'une communication personnalisée pour les informer de cette « mauvaise nouvelle » et leur donner rendez-vous en 2021.



LES PERSPECTIVES 2021

- Renouer avec le dispositif Sport Passion, annulé pour la seule et unique fois en 25 ans, en 2020, en raison de la crise sanitaire.

- Engager les opérations relatives à l'évaluation et au renouvellement de la délégation de service public de la patinoire dont le contrat entrera dans sa dernière année d'exécution.

- Statuer sur le renouvellement du contrat d'objectifs du CEMVS dont le terme est fixé au 31 août 2021.

- Poursuivre l'exécution des fonds de concours attribués aux communes pour la réhabilitation des salles multisports conformément aux plannings de réalisation des travaux.

- Définir le rôle et les éventuelles réorientations de la politique sportive communautaire dans la construction du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

ENVIRONNEMENT EAU POTABLE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Au 1^{er} janvier 2020, la Communauté a pris la compétence eau potable qui consiste à prélever, traiter et distribuer de l'eau potable. Dans le cadre de cette prise de compétence, le service eau potable a assuré les missions suivantes :

- Finalisation de l'étude de gouvernance d'eau potable.
- Prise de connaissance et exploitation du réseau d'eau potable (qui fait l'objet de délégations de service public).
- Lancement du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP).
- Lancement des Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le suivi et le renouvellement des contrats de délégation de service public.
- Lancement des premiers travaux.

+ de détails sur la compétence Eau potable de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS


PREMIERS TRAVAUX ET INTERVENTIONS

- Sécurisation du réseau de Rubelles par la mise en place de 3 vannes sur les canalisations de transport (DN600).
- Lancement d'une prestation de service sur la commune de Boissettes afin d'assurer la continuité de service entre la fin de la Délégation de Service Public (DSP) au 31 décembre 2020 et le lancement de la nouvelle DSP au 1^{er} janvier 2022.





© Fotolia

EN CHIFFRES


 18 points de prélèvements

 2 usines de traitement.

 18 ouvrages de stockage sur 15 sites.

 610 km de réseaux.

 7 ouvrages de reprise.

 15,2 millions de m³ d'eau traitée chaque année.

LES FAITS MARQUANTS

- Début des travaux de sectorisation dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable pour mieux identifier les pertes en eau du réseau.

LES PERSPECTIVES 2021

- Finalisation de la phase 2 et 3 du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable : ces deux phases portent respectivement sur les besoins futurs en eau de l'agglomération (modélisation hydraulique), une analyse des ressources complémentaires à mobiliser et une localisation des fuites.
- Première étape des regroupements des contrats, soit la DSP OUEST qui concerne les communes de Boissettes, Boissise-le-Roi, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry et Villiers-en-Bière.
- Réhabilitation du forage de La Justice à Dammarie-lès-Lys.



Les travaux de sectorisation dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable ont débuté pour mieux identifier les pertes en eau du réseau.



© CAMVS

ENVIRONNEMENT ASSAINISSEMENT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté exerce la compétence assainissement qui consiste à collecter et traiter les eaux usées ainsi que les eaux pluviales produites et à contrôler les installations d'assainissement autonome.

Dans ce cadre, le service assainissement assure les missions suivantes :

- Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Assainissement (études et travaux).
- Suivi de l'exploitation du réseau (qui fait l'objet de délégations de service public).
- Instruction et délivrance des certificats de conformité des branchements aux réseaux publics d'assainissement et suivi administratif.
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif, dans le cadre notamment de l'instruction des permis de construire.
- Renouvellement des arrêtés préfectoraux d'exploiter les systèmes d'assainissement.

+ de détails sur la compétence Assainissement de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

DES INTERVENTIONS AUX 4 COINS DE L'AGGLO



- Finalisation de l'étude capacitaire des stations d'épuration de Dammarie-lès-Lys, de Boissettes et de Saint-Fargeau-Ponthierry au regard des évolutions de la réglementation et de la démographie à très court, moyen et long terme.

EN CHIFFRES



8 stations d'épuration,
613.43 km de réseaux,
87 postes de relevage
et 55 déversoirs d'orage.



13,35 millions de m³
d'eaux usées et pluviales
traitées.



2 200 000 €
d'investissements.



1 119 certificats
de conformité de
raccordement
au réseau
d'assainissement
délivrés.



493 instructions
de document
d'urbanisme.

476 interventions
d'urgence réalisées
sur le réseau
d'assainissement pour
un montant de
504 000 €.

LES FAITS MARQUANTS

- Modélisation des réseaux et identification des dysfonctionnements dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement, sur tout le périmètre de la Communauté.

- Mise en œuvre d'analyses des eaux usées en amont des stations d'épuration de Dammarie-lès-Lys et Boissettes pour identifier des substances chimiques que les usines ne peuvent éliminer avec pour objectif de mettre en œuvre des moyens de traitement adaptés.

- Réhabilitation des réseaux d'assainissement du lotissement des Uzelles à Boissettes, de la rue des Trois Moulins à Melun, de la rue Procession à Limoges-Fourches.

- Extension du réseau des eaux usées et pluviales rue Honoré Daumier à La Rochette, du sentier des petits bois à Saint-Fargeau-Ponthierry.

- Lancement de différentes études : remplacement du réseau rue Flammation à Melun, réhabilitation des réseaux rue des Trois Moulins (entre Bancel et Fabriques), à Melun, remplacement du collecteur en Dalot en bord de rivière École à Saint-Fargeau-Ponthierry, réhabilitation/dévoisement des réseaux d'assainissement des rues Saint Ambroise et Thiers (dans la perspective de la mise en œuvre du Tzen2), reprise des réseaux d'assainissement île Saint-Étienne à Melun en prévision de travaux de voirie.

LES PERSPECTIVES 2021

- Poursuite et finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement. L'enjeu est de diminuer le nombre des interventions d'urgence grâce à une meilleure anticipation de l'état du patrimoine de la collectivité et de réduire les apports d'eaux claires parasites pour lutter contre l'engorgement des réseaux et améliorer le traitement des effluents.

- Étude et travaux pour les réhabilitations et dévoisement de réseaux liés à la mise en œuvre du Tzen2.

- Premiers travaux issus du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) : opérations de rénovation des réseaux les plus endommagés (chemin de halage et avenue de Fontainebleau à Saint-Fargeau-Ponthierry).

- Études pour la mise aux normes des déversoirs d'orage identifiés au SDA.

- Poursuite de la conception d'un module de traitement de l'Azote sur la station d'épuration de Dammarie-lès-Lys.



Les services mènent un travail d'identification des dysfonctionnements dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement.



ENVIRONNEMENT DÉCHETS - GEMAPI

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté a transféré sa compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères, le SMITOM-LOMBRIC et au SIETOM 77. Elle assure le suivi et le contrôle de leurs prestations de service.

La Communauté a aussi transféré sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à quatre syndicats sur son territoire :

- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau (SIARCE),
- Le Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents (SEMEA),
- Le Syndicat Mixte des quatre Vallées de la Brie (SM4VB)
- Et le Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine (SYAGE) .

+ de détails sur les compétences Environnement de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

COLLECTE DES DÉCHETS

- Maintien et adaptation du service de collecte et de traitement des déchets ménagers pendant les périodes de confinement.
- Accord de la Communauté pour le développement d'une station de Gaz Naturel Véhicule (GNV) portée par le SDESM-Energie afin d'alimenter les véhicules de collecte du futur marché.

EN CHIFFRES



50 192 T de déchets collectés en porte à porte, dont 38 669 T d'ordures ménagères résiduelles,
7 371 T de déchets verts,
3 184 T d'emballages et 968 T d'encombrants.

LES FAITS MARQUANTS

GEMAPI 

SEMEA :

- Travaux de restauration écologique de la rivière École dans le parc à Pringy, avec pour objectif de décroiser la rivière dans la traversée du parc du Château, de redynamiser les écoulements et de rétablir la continuité piscicole et sédimentaire.
- Élaboration du schéma directeur de prévention des inondations du bassin versant du ru d'Auvernaux-Moullignon.

SIARCE :

- Poursuite de l'étude pour un schéma directeur d'aménagement et de valorisation des berges de Seine. L'objectif est de proposer un programme d'actions qui intégrera l'ensemble des enjeux liés aux berges de Seine, qu'ils soient écologiques, paysagers, touristiques...

LES PERSPECTIVES 2021

COLLECTE DES DÉCHETS

- Mise en œuvre du nouveau marché de collecte au 2^{ème} semestre 2021.
- Lancement de l'expérimentation de la collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) dans le cadre du dispositif « Allo-Encombrants ».

GEMAPI

- SEMEA : Remise à ciel ouvert du ru de Moullignon dans le bourg de Moullignon, place des Tilleuls.
- Élaboration du schéma directeur de prévention des inondations du bassin versant du ru d'Auvernaux-Moullignon (suite et fin du schéma directeur).
- Mise en place d'une zone naturelle d'expansion des crues à Orsonville (Villiers-en-Bière).
- SM4VB : Lancement de l'étude hydraulique globale sur 3 ans sur le bassin versant sous gestion du syndicat (la rive droite de la Seine) et notamment le cours de l'Almont. L'objectif est d'apporter des outils techniques en matière de connaissance du territoire en vue de réaliser un programme d'aménagement de lutte contre les inondations et de renaturation.



La rivière École dans le parc de Pringy bénéficiera de travaux de restauration écologique.



FONDS EUROPÉENS

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

L'année 2020 a marqué l'achèvement de la programmation européenne pour la période 2014-2020 grâce à la présélection des dernières opérations : au total 23 projets bénéficient d'un cofinancement européen.

L'Agglomération est actuellement mobilisée pour participer à la prochaine programmation européenne 2021-27 au travers du dispositif Investissement Territorial Intégré (ITI) et des appels à projets territorialisés ; une large réflexion prospective a été engagée avec les 20 communes et les acteurs du territoire, issus du secteur public et privé, afin d'actualiser le diagnostic territorial dans la perspective de mobiliser des fonds européens.

+ de détails sur les Fonds européens sur melunvaldeseine.fr

LES FAITS MARQUANTS

DEUX PROJETS LAURÉATS DE L'AMI GESTION DYNAMIQUE DES CRÉDITS

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé début 2020 par la Région Île-de-France, l'ITI Melun Val de Seine s'est vu attribuer des crédits européens supplémentaires.

Deux projets ont été sélectionnés dans le cadre de ce dispositif de redéploiement des crédits non consommés au niveau régional : le projet de construction d'un Pôle Santé à Dammarie-lès-Lys et le renouvellement, pour deux années supplémentaires, du Centre d'Affaires dans les Quartiers, dénommé l'Atelier, intégrant une troisième antenne à Le Mée-sur-Seine. La Communauté est désormais dotée d'une enveloppe globale de 6,1 millions d'euros de fonds européens.

EN CHIFFRES



92 %, c'est le taux de présélection des projets en Comité de Sélection et de Suivi.



5.6 M € de fonds européens FEDER et FSE engagés.

LES FAITS MARQUANTS

UN SOUTIEN RENFORCÉ À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Comité de Sélection et de Suivi (CSS) a validé la reconduction, pour deux années supplémentaires, du Plan Persévérance Scolaire porté par la Communauté, du projet Pôle ressources et formations « Training Center » porté par le SYMPAV et du projet de formation au métier d'aide-soignant porté par le Groupe Hospitalier/IFSI de Melun. Un nouveau projet a été validé par le CSS et par la Région Île-de-France, autorité de gestion des fonds européens : le projet PERFORM de l'association Travail Entraide, un dispositif d'accompagnement et de formation sur-mesure des demandeurs d'emploi.

LA PROGRAMMATION EUROPÉENNE 2021-2027 EN PRÉPARATION

En vue de la nouvelle programmation 2021-2027, la Région Île-de-France a fait le choix de lancer une importante consultation régionale durant l'été 2020. La Communauté a été sollicitée pour s'exprimer sur 2 objectifs stratégiques : le renforcement des capacités de recherche et d'innovation et la transition énergétique.

La Communauté a retenu le cabinet Envu2 pour réactualiser le diagnostic territorial fonds européens et formaliser le dépôt du dossier de candidature au dispositif ITI 2021-2027 prévu pour le 2^{ème} semestre 2021. Un recensement des projets a été effectué avec les Maires des 20 communes de la Communauté et tous les porteurs de projets susceptibles d'être éligibles aux fonds européens, qu'ils soient issus du secteur public ou privé (entreprises, associations, chambres consulaires...). La mobilisation des fonds européens sera fondée sur le projet de territoire de la Communauté. À ce titre, les projets devront répondre aux enjeux identifiés du bassin de vie et présenter un caractère structurant à l'échelle de l'agglomération.

LES PERSPECTIVES 2021

- Finaliser les projets inscrits dans la programmation européenne 2014-2020.
- Réactualiser le diagnostic territorial fonds européens et identifier les projets éligibles à la programmation européenne 2021-2027. Et présenter la candidature de la Communauté à l'ITI 2021-2027.



Un recensement des projets a été effectué au travers d'entretiens qualitatifs.

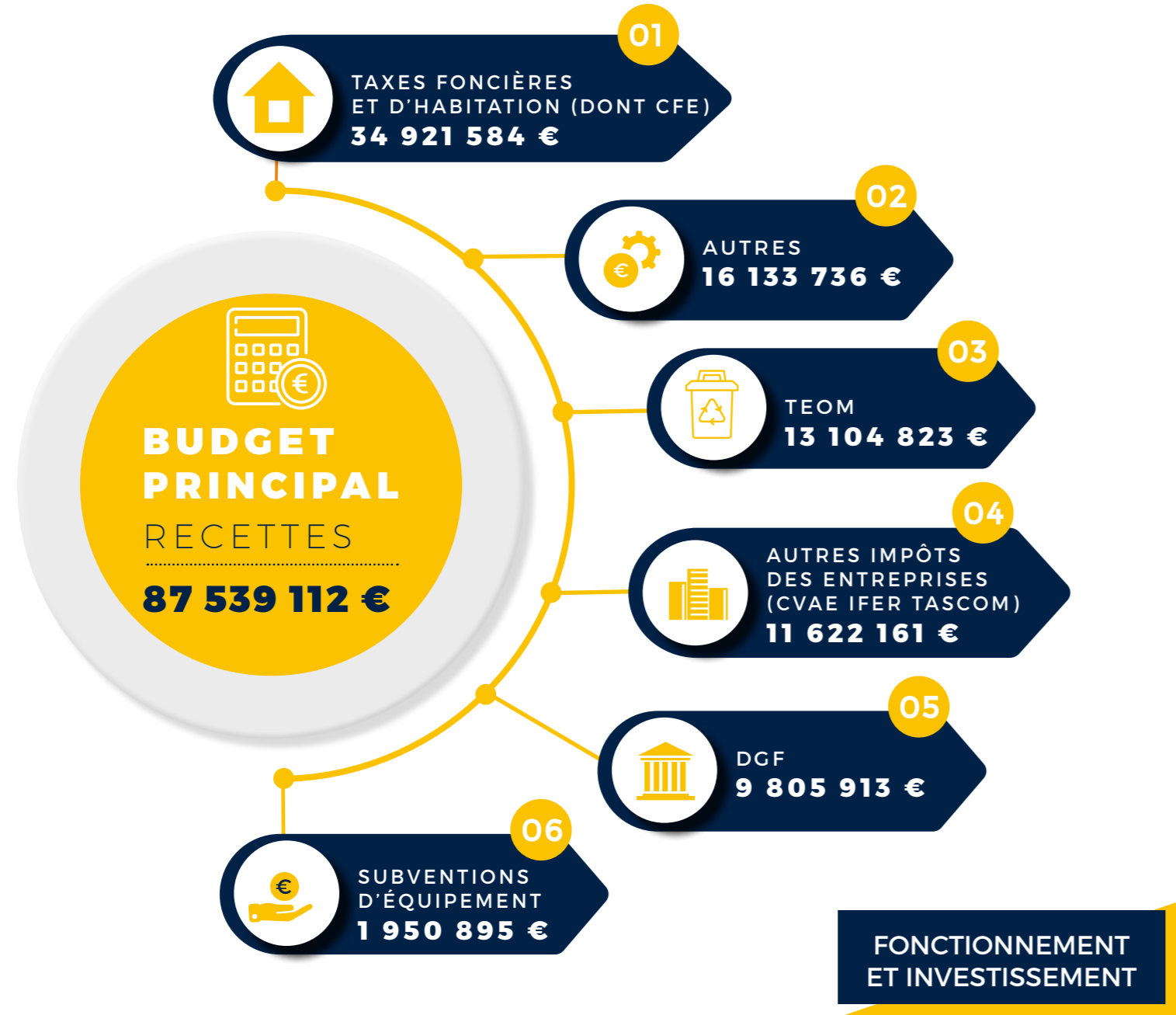




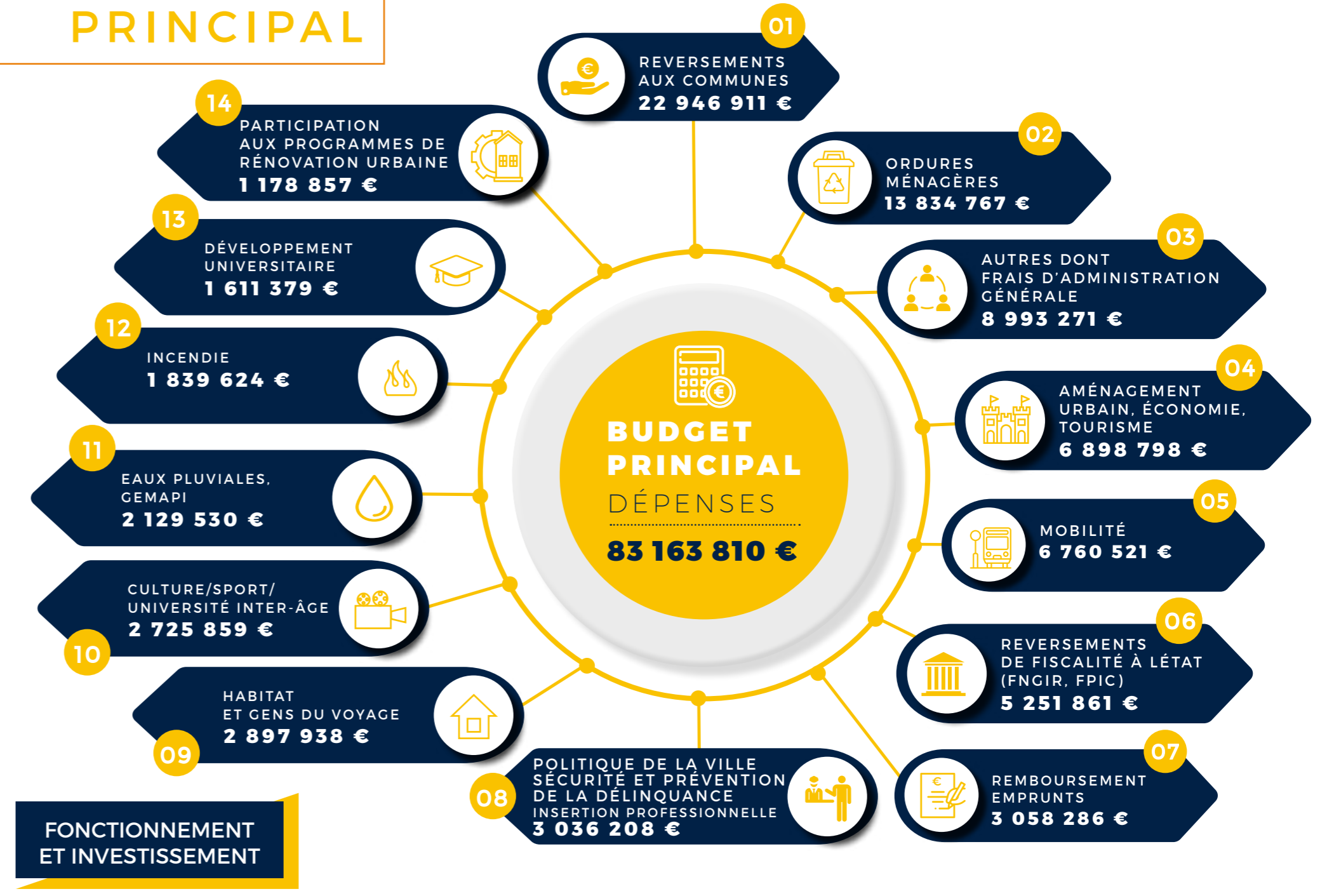
MELUN VAL DE SEINE

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET PRINCIPAL



BUDGET PRINCIPAL



BUDGET ASSAINISSEMENT



FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

BUDGET ASSAINISSEMENT



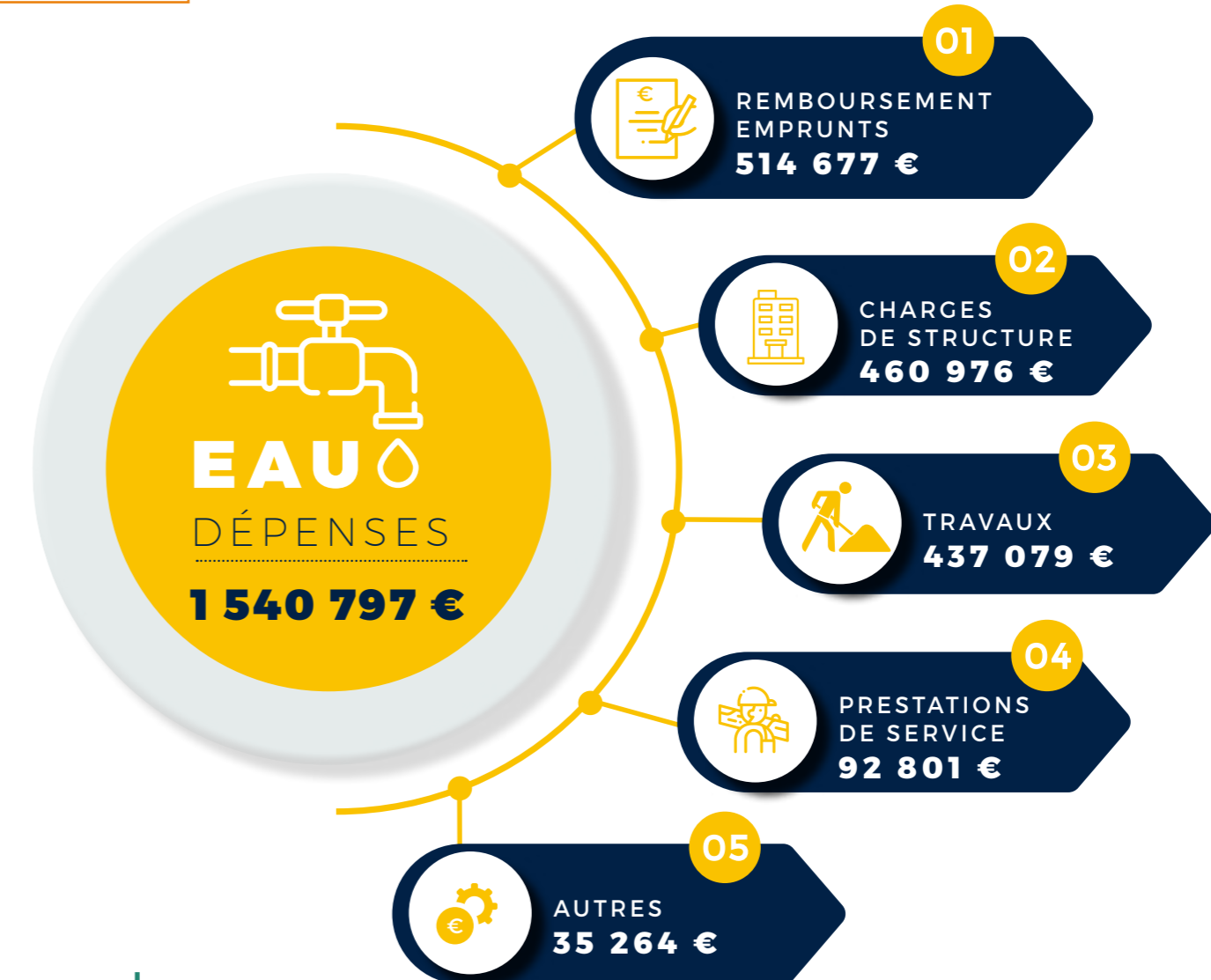
FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

BUDGET EAU



FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

BUDGET EAU



FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

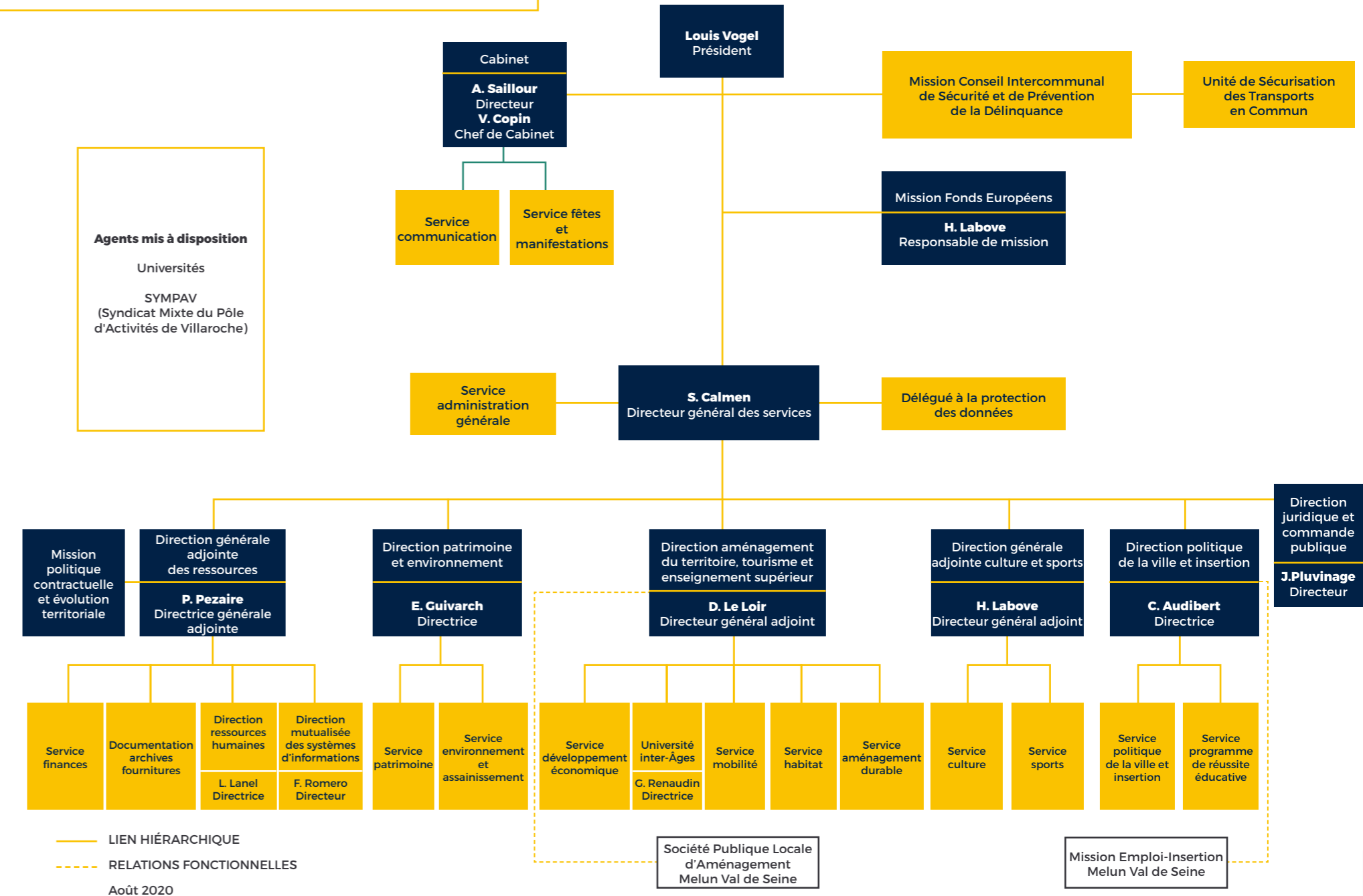


© Dammarie-lès-Lys

MELUN VAL DE SEINE

**LES SERVICES
ADMINISTRATIFS**

L'ORGANIGRAMME DE SERVICES





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

 /agglomelunvaldeseine

 297, rue Rousseau Vaudran
77190 Dammarie-lès-Lys Cedex

 www.melunvaldeseine.fr

